CMQuébec

RAPPORT DE SUIVI 2025

Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2024-2031 de la CMQuébec (Rive-Nord)

Mises à jour

Version	Date	Partie du document mise à jour
1	5 juin 2026	Version initiale (résolution du conseil)
2	2 octobre 2026	Annexe 1 – Révision de la desserte des ICI assimilables à la suite de la publication du cadre normatif 2026-2028 (résolution du conseil)

TABLE DES MATIÈRES

ABRÉVIATIONS 4
DÉFINITIONS 5
MISE EN CONTEXTE 6
RAPPORT DE SUIVI 2025 DU PMGMR 2024-2031 DE LA CMQUÉBEC (RIVE-NORD) 9
ANNEXE 1 23
- Agglomération de Québec
  - Ville de L'Ancienne-Lorette
  - Ville de Québec
  - Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- MRC de La Côte-de-Beaupré
- MRC de L'Île-d'Orléans
- MRC de La Jacques-Cartier

ANNEXE 2 24

ABRÉVIATIONS

AGGLO	Agglomération de Québec
CMQUÉBEC	Communauté métropolitaine de Québec
LAC-BP	Municipalité de Lac-Beauport
MRC	Municipalité régionale de comté
MRC CDB	Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré
MRC IO	Municipalité régionale de comté de L'Île-d'Orléans
MRC JC	Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier
RECOLO	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
SBDL	Municipalité de Saint-Brigitte-de-Laval
SGDV	Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier
SVMO	Stratégie de valorisation de la matière organique
VLAL	Ville de L'Ancienne-Lorette
VQ	Ville de Québec
VSAD	Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

DÉFINITIONS

Accessibilité : L'accessibilité à un écocentre se définit par plusieurs critères qui permettent aux usagers d'y déposer leurs matières résiduelles en fonction des règles et des services proposés. Les principaux éléments à considérer pour améliorer l'accessibilité sont l'admissibilité, les horaires d'ouverture, les types de matières acceptées, les limites et restrictions, les modes de transport requis et l'accessibilité physique, le coût et la tarification, les procédures et les réglementations.

Accompagnement : L'accompagnement est un processus d'aide, de soutien ou de guidance apporté à une personne ou un groupe pour les aider à atteindre un objectif, surmonter une difficulté ou développer des compétences. Il peut se manifester sous différentes formes, comme des visites personnalisées pour aider à améliorer la saine gestion des matières résiduelles, des ateliers éducatifs, des activités de sensibilisation, des appels téléphoniques, du mentorat ou du coaching. Cet accompagnement s'adapte aux besoins spécifiques des personnes accompagnées.

Activités ISÉ : Activités d'information, de sensibilisation et d'éducation. Les activités ISÉ sont des activités visant à diffuser des informations pratiques sous différentes formes : campagnes, publications, outils, ateliers d'animation, mandat personnalisé d'accompagnement, etc. Les activités « terrain » de sensibilisation et d'éducation en font également partie, tels que des visites de porte à porte par des agents de sensibilisation et d'éducation, ou la présence de ces agents lors d'événements dans le but d'informer, de sensibiliser et d'éduquer à la saine gestion des matières résiduelles.

Comité technique : Comité qui regroupe les professionnels.elles œuvrant en gestion des matières résiduelles au sein des MRC et de l'agglomération du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) (Rive-Nord). Ce comité est notamment responsable de la révision des PMO et de leur mise en œuvre. Il est animé par la CMQuébec. L'objectif de ce comité est d'échanger sur l'avancement des mesures du PMGMR et des actions des PMO sur les territoires respectifs, d'échanger de bonnes pratiques, de s'entraider et de collaborer à la mise en œuvre de projets communs dans un but d'harmonisation des pratiques.

Composantes : Terme utilisé afin de désigner les quatre composantes géographiques faisant partie du territoire d'application du PMGMR de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord), soit l'agglomération de Québec et les municipalités régionales de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré, de L'Île-d'Orléans et de La Jacques-Cartier.

Initiative : Désigne toute action mise en place pour répondre à un enjeu spécifique et favoriser l'amélioration d'un domaine donné. Elle peut prendre différentes formes, telles que des activités d'information, des activités de sensibilisation, des programmes éducatifs, des formations ou encore des incitatifs financiers.

Les initiatives peuvent aussi inclure des mesures réglementaires, l'optimisation de processus existants ou l'intégration de nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité et l'impact des actions mises en œuvre.

Mécanisme : Un mécanisme est un ensemble structuré de processus, d'actions ou de dispositifs mis en place pour atteindre un objectif spécifique. Il repose sur une organisation coordonnée et l'implication de divers acteurs afin d'assurer son bon fonctionnement et son efficacité.

Par exemple, dans le domaine de la **récupération alimentaire**, est considéré comme un mécanisme tous types de moyens mis en place pour réduire le gaspillage et favoriser une redistribution des surplus alimentaires.

SVMO : Stratégie de valorisation de la matière organique du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP, 2020), visant les matières suivantes : bois, résidus alimentaires, résidus verts, papier et carton, biosolides municipaux.

MISE EN CONTEXTE

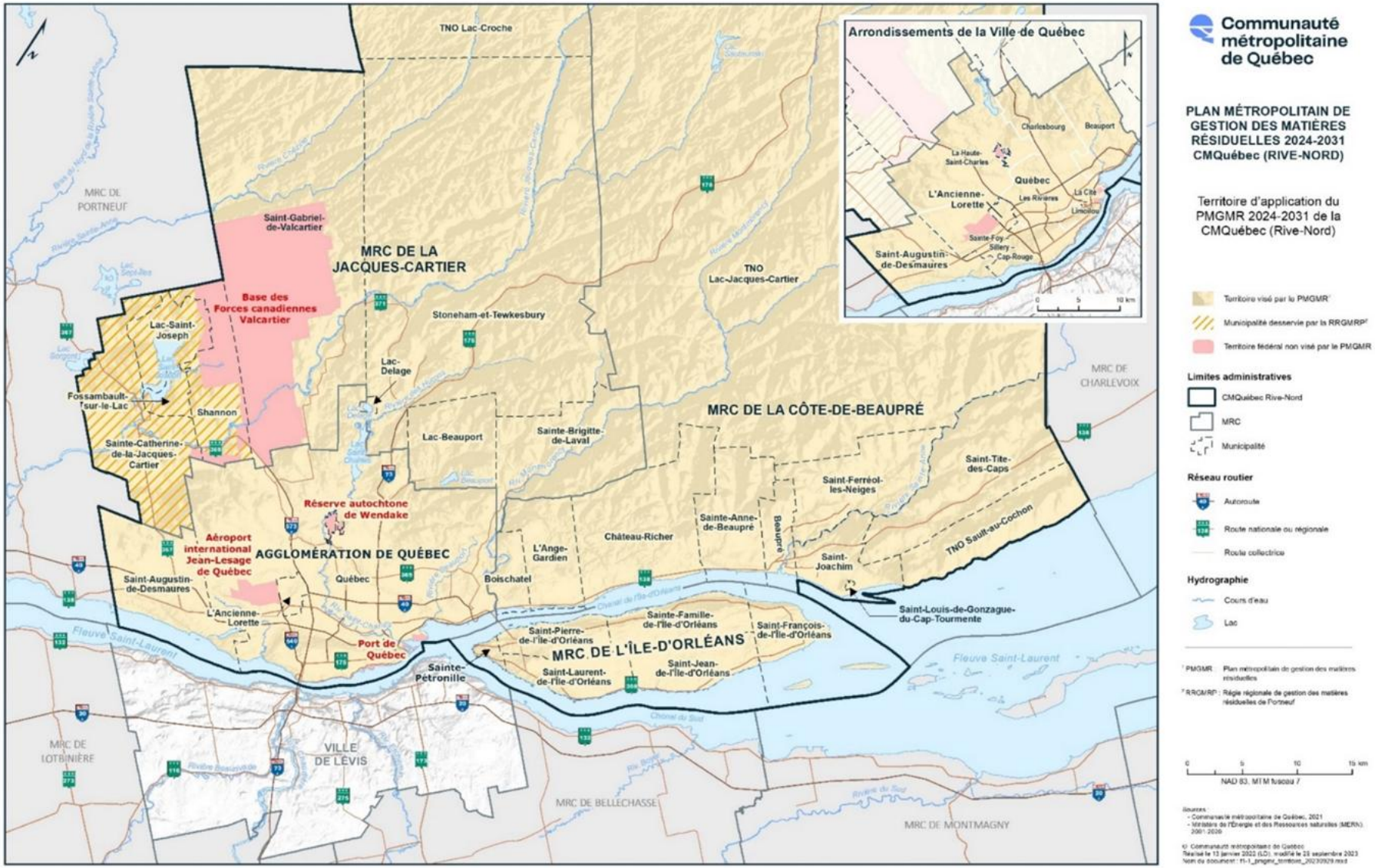
La Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) est un organisme de planification, de coordination et de financement. Elle a été créée en 2002, dans une volonté de planifier et coordonner le développement des 28 municipalités de son territoire et d'améliorer ainsi la qualité de vie de quelque 820 000 personnes qui y habitent, soit environ 10 % de la population du Québec. Elle intervient particulièrement en aménagement du territoire, en environnement, en transport et mobilité durable et en gestion des matières résiduelles. Ces compétences lui sont conférées par la Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec. La compétence en gestion des matières résiduelles s'exerce pour l'ensemble des municipalités de la CMQuébec, à l'exclusion de la Ville de Lévis (article 151, Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec).

De ce fait, elle a la responsabilité d'élaborer et de maintenir en vigueur le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMQuébec (Rive-Nord), ci-après nommé PMGMR. Le territoire couvert par le PMGMR est situé au cœur de la région administrative de la Capitale-Nationale (région 03). Celui-ci couvre une superficie de 2785,5 km^2, ce qui représente près de 15 % de la superficie totale de la région (18640,9 km^2).

Le territoire d'application du PMGMR de la CMQuébec (Rive-Nord) englobe 27 municipalités locales regroupées au sein de quatre composantes géographiques (ci-après nommées composantes), soit (figure 1) :

- L'agglomération de Québec (3 villes);
- La MRC de La Côte-de-Beaupré (9 municipalités);
- La MRC de L'Île-d'Orléans (6 municipalités);
- La MRC de La Jacques-Cartier (9 municipalités dont 4 sont membres de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (ci-après nommé RECOLO).

Figure 1 - Territoire d'application du PMGMR 2024-2031 de la CMQuébec (Rive-Nord)



La CMQuébec a adopté en mars 2024 son PMGMR 2024-2031 de la CMQuébec (Rive-Nord).

Cette planification comporte 40 mesures réparties en 6 grandes orientations :

1. Informer, sensibiliser et éduquer la population et les divers acteurs du territoire afin de les mobiliser et les responsabiliser face à l'importance de la gestion durable des matières résiduelles (mesures 1 à 7)
2. Soutenir le développement de l'économie circulaire sur le territoire (mesures 8 à 15)
3. Favoriser les solutions de réduction à la source et de réemploi afin de lutter contre le gaspillage des ressources (mesures 16 à 20)
4. Améliorer l'accès au tri ainsi qu'aux équipements de récupération (mesures 21 à 29)
5. Soutenir et favoriser la commercialisation et la consommation responsables (mesures 30 à 33)
6. Renforcer le réseautage entre les acteurs en GMR et améliorer les connaissances afin d'optimiser les opérations en gestion des matières résiduelles (mesures 34 à 40)

Chaque année, la CMQuébec prépare un rapport de suivi de la mise en œuvre du PMGMR à l'intention du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Ce rapport, qui doit être transmis au plus tard le 30 juin, couvre l'année civile précédente et dresse un bilan de l'avancement des mesures prévues. Son dépôt constitue une condition essentielle du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles, permettant ainsi aux municipalités du territoire concerné de bénéficier de la subvention. Pour y être admissibles, elles doivent notamment démontrer, grâce au rapport de suivi, la mise en place d'actions concrètes visant notamment à réduire la quantité de matières résiduelles destinées à l'élimination, mais également l'état de la situation concernant la desserte des unités d'occupation résidentielles au niveau de la gestion des matières organiques.

Pour ce faire, le présent rapport de suivi du PMGMR 2024-2031 de la CMQuébec (Rive-Nord) pour l'année 2025 présente l'avancement des 40 mesures réalisées de façon complémentaire par l'ensemble des 27 municipalités, des quatre composantes du territoire, de même que la CMQuébec. En 2025, un total de 38 mesures a été entamé, soit plus de 95 % des mesures du PMGMR 2024-2031.

	2024	**2025**
Nombre de mesures entamées	35	38
Pourcentage des mesures du PMGMR en cours	87 %	95 %

RAPPORT DE SUIVI 2025 DU PMGMR 2024-2031 DE LA CMQUÉBEC (RIVE-NORD)

No	Mesures	Responsable(s)	Avancement	Cibles visées dans le PMGMR	Suivi des indicateurs (Résultats 2025 pour la CMQuébec (Rive-Nord))	Description des actions réalisées en 2025 sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)
1	**Identifier les habitudes et les comportements de la population relativement à la gestion des matières résiduelles.**	CMQuébec	**En cours**	D'ici 2025, élaborer et mettre en œuvre un plan de marketing social basé sur les habitudes en GMR de la population.	Élaboration d'un plan de marketing social 2026-2031 en collaboration avec les MRC, agglomération et municipalités du territoire.	La CMQuébec, en collaboration avec les MRC, agglomération et municipalités a amorcé en 2025 une démarche en marketing social. Guidée par M. François Lagarde, expert-conseil senior en communications et marketing social, cette démarche mènera à la production d'un Plan de marketing social 2026-2031 visant à renforcer les comportements de réduction à la source et de réemploi. L'Agglomération de Québec a mené un sondage Léger en 2025 auprès d'un panel représentatif de citoyens de leur territoire portant spécifiquement sur leur participation à la récupération des résidus alimentaires par sacs mauves.
				D'ici 2031, mesurer les habitudes et les comportements en GMR de la population via un sondage.	Les habitudes et les comportements en GMR, précisément sur la récupération des résidus alimentaires, ont été mesurés par l'agglomération de Québec en 2025.	
2	**Sensibiliser et accompagner la population en diffusant des informations pratiques pour elle et en développant des outils adaptés à ce public pour améliorer la gestion des matières résiduelles.**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En continu**	D'ici 2026, réaliser un plan de communication.	En 2025, le plan de communication n'est pas débuté.	Plusieurs activités ISÉ ont été réalisées de manière complémentaire par la CMQuébec, l'ensemble des quatre composantes et chacune de leurs municipalités en 2025. Différentes approches ont été utilisées par les organisations municipales : - Publications d'articles sur la GMR dans les infolettres municipales, sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) et dans les journaux municipaux - Tenue de kiosques lors d'événements spéciaux - Sensibilisation terrain (brigades, tournées estivales, porte-à-porte) - Diffusion de chroniques et de capsules médias (radio, télé) - Distribution de calendriers de collecte et guides du tri - Développement et distribution d'outils pour nouveaux arrivants (pochettes d'information) Plusieurs thématiques ont été abordées sur le territoire, notamment : - Tri des matières (recyclables, organiques) - Collecte des résidus alimentaires - Résidus verts (herbicyclage, feuillicyclage) - Écocentres et RDD - Réemploi et réduction à la source - Consigne et collecte sélective - Bonnes pratiques liées aux bacs - Gestion des résidus de CRD
				D'ici 2031, réaliser diverses **activités ISÉ harmonisées** (exemple : campagnes, publications, activités éducatives, communications vulgarisées, outils mis à la disposition de la population, etc.) sur des thèmes différents par publics cibles.	En 2025, plus de **228 activités ISÉ** ont été réalisées sur différents thèmes, et ce, pour les citoyens de la CMQuébec (Rive-Nord).	

No	Mesures	Responsable(s)	Avancement	Cibles visées dans le PMGMR	Suivi des indicateurs (Résultats 2025 pour la CMQuébec (Rive-Nord))	Description des actions réalisées en 2025 sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)
				D'ici 2031, **rejoindre un maximum de la population** de la CMQuébec (Rive-Nord) par les activités ISÉ réalisées.	En 2025, il est estimé que **plus de 390 000 personnes** ont été rejointes par l'une des activités ISÉ réalisées sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord).	Voici la ventilation des activités ISÉ par composantes : (CMQuébec) : Diverses publications sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn) et les infolettres sur divers sujets, notamment sur l'économie circulaire, PMGMR, plastiques à usage unique, marketing social. (Agglo): Déploiement d'une série d'actions ISÉ structurées autour de plusieurs axes : Lutte au gaspillage alimentaire, Promotion de la collecte des résidus alimentaires (sacs mauves), Sensibilisation ciblée (nouveaux arrivants, jeunes adultes, personnes âgées), Tenue de kiosques d'information en aires publiques. Le concept « Ça va là ! » a été reconduit et adapté, notamment avec la déclinaison « Ça va là, et là », en lien avec la récupération des résidus alimentaires par sacs mauves. Des campagnes ont également été menées sur le feuillicyclage et l'herbicyclage. (VSAD): Diffusion continue d'informations via le mensuel d'information municipale (L'Augustinois), le site Internet de la ville et les médias sociaux. (MRCCDB): Diffusion d'informations pratiques et d'outils tels que : Calendriers de collecte livrés de porte en porte, Guides du tri édition 2026 livrés de porte en porte, Pochettes d'information aux nouveaux arrivants, Infolettres portant sur divers sujets en GMR, Publications sur les réseaux sociaux et dans 7 des 8 journaux municipaux, Kiosque GMR tenu dans le cadre du salon des aînés. (MRC IO): Diffusion d'informations pratiques à la population dans le calendrier de collecte, le journal municipal Autour de l'île, le site internet et les réseaux sociaux (Facebook, Instagram). (MRC JC): Plusieurs activités ISÉ variées ont été réalisées : Publications dans les journaux municipaux et régionaux, Infolettres municipales et régionales, Publications sur réseaux sociaux (Facebook), Communications via les sites Internet municipaux, Chroniques et capsules dans médias locaux (radio/télé régionale pour RÉCOLO), Affichage et diffusion sur supports municipaux (ex. tableaux numériques), Distribution de pamphlets et documents d'information, Sensibilisation terrain (Brigade verte, porte-à-porte, tournées estivales), Activités événementielles ponctuelles (ex. journées des services municipaux, environnement).
3	**Sensibiliser et accompagner les institutions, commerces et industries (ICI), et développer des outils adaptés à ce public pour améliorer la gestion des matières résiduelles.**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En continu**	D'ici 2031, réaliser des **activités ISÉ** (ex. : outils, accompagnement, information, etc.) sur des thèmes différents.	En 2025, plus de **20 activités ISÉ** ont été réalisées (outils développés, accompagnement, service conseil).	**Plusieurs activités ISÉ ont été réalisées en 2025 par l'ensemble des quatre composantes et chacune de leurs municipalités** afin de sensibiliser et accompagner les institutions, commerces et industries (ICI). Différentes approches ont été utilisées par les organisations municipales : - Communications ciblées : courriels, infolettres - Accompagnement personnalisé : suivis individuels (téléphone, courriel, visites terrain) - Soutien à l'implantation des collectes (notamment organiques et recyclables) offert par une équipe d'inspecteurs - Inspections terrain et rétroactions pour améliorer les pratiques de tri des ICI - Diagnostics GMR et recommandations d'optimisation de la GMR

No	Mesures	Responsable(s)	Avancement	Cibles visées dans le PMGMR	Suivi des indicateurs (Résultats 2025 pour la CMQuébec (Rive-Nord))	Description des actions réalisées en 2025 sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)
				D'ici 2031, rejoindre un **maximum d'ICI** de la CMQuébec (Rive-Nord) par les activités ISÉ réalisées.	En 2025, plus de **1237 ICI** ont été rejoints par les activités ISÉ réalisées.	Voici la ventilation des activités ISÉ par composantes : (VQ): Poursuite des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation sur la collecte et la biométhanisation des résidus alimentaires. Déploiement d'une série d'outils de communication liés à la récupération des résidus alimentaires par sacs mauves. Accompagnement personnalisé offert aux ICI par une équipe d'inspecteurs dans le cadre du déploiement des collectes. (MRCCDB) : Production d'une offre de services en gestion des matières résiduelles remise à une soixantaine d'entreprises. Production et distribution de matériel d'information (affiches) sur la collecte des résidus alimentaires. (MRCIO) : Offre d'accompagnement, suivi et soutien logistique aux ICI (par téléphone, courriel et visite sur place). Soutien téléphonique, courriel et visite terrain notamment lors de la livraison des conteneurs de recyclage aux ICI. (MRCJC) : Mise en œuvre d'actions ciblées de sensibilisation et d'accompagnement des ICI, reposant principalement sur la diffusion d'informations (courriels) et des suivis personnalisés. La MRC a également contribué à un plan de communication régional et réalisé des interventions concrètes d'optimisation des pratiques (diagnostics, amélioration du tri, ajustement des équipements). Les actions ont porté surtout sur le tri à la source, le détournement des matières et les bonnes pratiques de gestion, avec un niveau de suivi adapté au contexte de chaque territoire.
4	**Sensibiliser et accompagner les établissements scolaires, les services de garde et leurs clientèles, et développer des outils adaptés à ce public pour améliorer la gestion des matières résiduelles.**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En continu**	D'ici 2031, réaliser des **activités ISÉ** (ex. : outils, accompagnement, information, etc.) sur des thèmes différents.	En 2025**, plus de 600 activités ISÉ** (ateliers éducatifs, accompagnement de la clientèle) ont été réalisées auprès des établissements d'enseignement.	En 2025, **plus de 13 500 élèves d'établissements scolaires** (primaire, secondaire) et de services de garde ont été sensibilisés par les activités ISÉ réalisées de manière complémentaire par la CMQuébec, les quatre composantes et chacune de leurs municipalités: Le programme ERE, financé par la CMQuébec et animé par l'organisme Québec'ERE, a permis de sensibiliser les élèves du 2e et 3e cycle du primaire ainsi qu'au 1er cycle du secondaire dans 24 établissements scolaires différents répartis sur le territoire. Les activités d'éducation offertes ont abordé trois thématiques clés : 1. la consommation responsable (emprunt, réparation, réutilisation, achat de seconde main). 2. la hiérarchie des 3RV E et la qualité du tri. 3. les installations de traitement des matières résiduelles (centres de tri, écocentres, complexe de valorisation énergétique, lieu d'enfouissement technique (LET), centre de biométhanisation, site de compostage, etc.). **Les quatre composantes ont mené des actions ISÉ dans les établissements d'enseignement** du territoire. Différentes approches ont été utilisées : - Ateliers éducatifs en classe sur la GMR en réalisant des activités pratiques et en présentant des supports visuels, affiches et jeux interactifs (animés par Québec'ERE) - Développement et diffusion de matériel pédagogique et outils éducatifs adaptés au milieu scolaire - Accompagnement du personnel scolaire et des directions à l'implantation de la collecte (recyclage et résidus alimentaires) et interventions de sensibilisation - Visites éducatives d'installations de gestion des matières résiduelles (écocentre/complexe environnemental) Plusieurs thématiques ont été abordées par les activités ISÉ : - Tri des résidus alimentaires et sa collecte - Fonctionnement de l'usine de biométhanisation et processus visant à biométhaniser les résidus alimentaires - Nouvelles consignes pour le tri des matières recyclables et fonctionnement des systèmes de collecte sélective - Importance du bon tri à l'école et à la maison - Réduction à la source et bonnes pratiques de gestion des matières - Sensibilisation à la hiérarchie des 3RV (réduction, réemploi, recyclage, valorisation) - Bonnes pratiques pour limiter les erreurs de tri et améliorer la qualité des matières récupérées
				D'ici 2031, rejoindre un **maximum d'établissements scolaires**, services de garde et clientèles de la CMQuébec (Rive-Nord) par les activités ISÉ réalisées.	En 2025**, au moins 79 établissements scolaires et services de garde** ont été rejoints par les activités ISÉ.	

No	Mesures	Responsable(s)	Avancement	Cibles visées dans le PMGMR	Suivi des indicateurs (Résultats 2025 pour la CMQuébec (Rive-Nord))	Description des actions réalisées en 2025 sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)
5	**Réaliser des visites virtuelles et guidées des différentes installations de traitement des matières résiduelles.**	Composantes et municipalités	**En continu**	Organiser des visites (virtuelles et/ou guidées) d'installations de gestion des matières résiduelles pour la population de la CMQuébec (Rive-Nord).	En 2025, **des visites virtuelles (projection de vidéos)** des diverses installations de traitement des matières résiduelles ont été réalisées via les ateliers éducatifs donnés dans les écoles (24 établissements scolaires du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)). Également, des **visites guidées éducatives** ont été réalisées au Complexe environnemental de Neuville (RECOLO) pour des groupes scolaires.	Des visites virtuelles (projections de vidéos) des installations de traitement des matières résiduelles (centres de tri, écocentres, complexe de valorisation énergétique, lieu d'enfouissement technique (LET), centre de biométhanisation, site de compostage, etc.) ont été réalisées dans 24 établissements scolaires différents répartis sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord). Ces visites virtuelles ont été réalisées lors des ateliers d'animation donnés par l'organisme Québec'ERE via le programme ERE, financé par la CMQuébec. (VQ) : Des parcours pédagogiques sont en cours d'élaboration en 2025. Une salle d'information, de sensibilisation et d'éducation au Centre de biométhanisation des matières organiques (CBMO) est en cours d'aménagement afin de pouvoir y animer, au cours des prochaines années, des visites virtuelles des principales installations de gestion des matières résiduelles sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord). (MRCJC) : Organisation de visites éducatives pour des groupes scolaires au Complexe environnemental de Neuville (RECOLO). Les activités visent à sensibiliser les participants au fonctionnement des installations de gestion et de traitement des matières résiduelles.
6	**Sensibiliser et accompagner les acteurs du milieu de la construction, la rénovation et la démolition (CRD), et développer des outils adaptés pour eux afin qu'ils puissent mettre en place les meilleures pratiques pour gérer les matières résiduelles.**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En continu**	D'ici 2031, réaliser des **activités ISÉ** (ex. : outils, accompagnement, information, etc.) sur des thèmes différents.	En 2025, **plus de 3 activités ISÉ ont été** réalisées, notamment par la CMQuébec et la MRCJC.	En 2025, la CMQuébec a confié un mandat à la firme Stratzer afin de réaliser une étude sur la circularité des résidus du secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD). Cette étude a permis de réunir 37 intervenants locaux et provinciaux afin de documenter et d'analyser des pistes de solutions à mettre en œuvre sur le territoire pour réduire l'élimination des résidus de CRD et favoriser leur réemploi et leur récupération. **Les quatre composantes et leurs municipalités ont contribué activement à l'étude** en participant notamment aux ateliers de concertation. (MRCJC) : Accompagnement indirect via le programme de reconnaissance Certifié Régie et soutien en ISÉ auprès des acteurs du milieu CRD.
				D'ici 2031, augmenter de 10% la quantité de matières qui transitent par un centre de tri CRD reconnu et des écocentres par rapport à 2019.	En 2025, **plus de 54 190 tonnes** de résidus CRD ont transité par les écocentres de la CMQuébec (Rive-Nord). La quantité de matières qui transitent par un centre de tri CRD n'a pas été mesuré.	
				D'ici 2031, **rejoindre un maximum d'acteurs du milieu CRD** par les activités ISÉ réalisées.	Le nombre d'acteurs du milieu CRD rejoints par les activités ISÉ n'a **pas été mesuré**.	
7	**Favoriser l'organisation d'événements écoresponsables sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord).**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En continu**	D'ici 2031, **contribuer à la tenue d'événements écoresponsables** offrant une saine gestion des matières résiduelles (matières recyclables et résidus alimentaires).	**En 2025, plus de 145 événements,** sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord), ont été accompagnés par le milieu municipal afin d'offrir une saine gestion des matières résiduelles (matières recyclables et résidus alimentaires).	En 2025, la CMQuébec a contribué activement à l'élaboration de la Stratégie événementielle durable de Destination Québec cité en participant au comité de cocréation. Cette implication s'inscrit dans la présente mesure du PMGMR, qui vise à harmoniser des critères écoresponsables pour tous les événements sur le territoire. **Les quatre composantes et leurs municipalités ont tous contribué à la tenue d'événements écoresponsables** sur leur territoire respectif notamment pour assurer une saine gestion des matières résiduelles. Différentes contributions ont été mises en place par les organismes municipaux : (VQ) Un guide de gestion responsable d'événements a été développé pour les événements se tenant dans les bâtiments municipaux. Il est mis à la disposition des organisateurs d'événements directement sur le site Internet de la Ville. Accompagnement de plusieurs événements en 2025 afin de tester le sac mauve et améliorer leurs pratiques. (MRCCDB) : Accompagnement d'organisateurs d'événements dans l'adoption de mesures écoresponsables. En 2025, deux événements sportifs ont été accompagnés. Des sacs mauves ont été distribués, de même que du matériel ISÉ. (MRCIO) : Organisation d'un évènement écoresponsable et zéro déchet (Mégarecyclage) en misant sur la location de vaisselle réutilisable et le tri de toutes les matières résiduelles. (MRCJC) : Accompagnement et mise à disposition d'équipements pour les organisateurs d'événements, tels que le prêt gratuit de bacs roulants pour les déchets, les matières recyclables et les matières organiques afin d'améliorer le tri des matières lors des événements. Mise à disposition d'une station mobile d'eau potable visant à réduire l'utilisation de contenants à usage unique et à favoriser la réduction à la source. Diffusion d'outils de sensibilisation visant à améliorer la gestion des matières résiduelles lors des événements. Promotion des événements écoresponsables auprès des organisateurs du territoire et réalisation d'activités de sensibilisation via l'infolettre municipale et l'affichage municipal.
8	**Développer une stratégie métropolitaine et un plan d'action en économie circulaire.**	CMQuébec	**Stratégie métropolitaine terminée**	D'ici 2031, adopter une **stratégie métropolitaine** en économie circulaire.	**Stratégie métropolitaine en économie circulaire** réalisée et adoptée le 17 octobre 2024 par le conseil de la CMQuébec.	En 2025, la mise en œuvre de la Stratégie métropolitaine en économie circulaire a débuté par la réalisation des initiatives suivantes: **l'intégration d'actions en économie circulaire dans les PMO des 4 composantes**, la réalisation d'études sur la circularité du textile et des résidus de CRD, deux matières prioritaires de la Stratégie, et la participation active de la CMQuébec et des composantes à la Communauté de pratique en économie circulaire, pilotée par la Coop Carbone.
			En cours	D'ici 2031, adopter un plan d'action en économie circulaire.	En 2025, le plan d'action en économie circulaire n'a **pas été débuté.**	

No	Mesures	Responsable(s)	Avancement	Cibles visées dans le PMGMR	Suivi des indicateurs (Résultats 2025 pour la CMQuébec (Rive-Nord))	Description des actions réalisées en 2025 sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)
9	**Identifier les possibilités de maillages et les débouchés, à même notre territoire, pour favoriser l'économie circulaire.**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En cours**	D'ici 2031, créer **de nombreux maillages** permanents.	En 2025, **448 maillages potentiels** ont été identifiés entre les entreprises du secteur de la transformation métallique.	La CMQuébec a réalisé en collaboration avec Québec International et le Créneau Machines, un projet pilote de maillages industriels dans le secteur de la transformation métallique, et ce, grâce au soutien financier du Secrétariat à la Capitale-Nationale, du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, ainsi que des villes de Québec et de Lévis. Le projet pilote visait à favoriser la collaboration entre entreprises du secteur de la transformation métallique et a permis de générer 448 maillages potentiels entre 36 entreprises participantes. (MRCIO) : En 2025, en collaboration avec l'Université Laval, un projet d'inventaire des extrants agricoles a été élaboré.
				D'ici 2031, détourner de l'élimination une **quantité importante de matières résiduelles** grâce aux maillages.	**Aucun résultat en 2025**	
10	**Optimiser et généraliser la gestion des encombrants sur le territoire afin de les détourner de l'élimination et favoriser la hiérarchie des 3RV-E.**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En cours**	D'ici 2031, réduire de 50 % la quantité d'encombrants éliminés sur le territoire.	En 2025, la quantité d'encombrants récupérés lors des collectes et dans les écocentres est de 13 216 tonnes. Sur cette quantité, **150 tonnes (1%) ont été éliminé et 13 066 tonnes (99%) ont été recyclées ou valorisées.**	**Les quatre composantes et leurs municipalités ont mis en œuvre des actions** afin d'optimiser et généraliser la collecte des encombrants sur le territoire. La majorité des organisations municipales réussissent à détourner de l'élimination 99% des encombrants. (VQ) : La collecte est offerte sur inscription et sans limites depuis des années. Le réemploi est une avenue qui reste à développer davantage dans les prochaines années. (MRCCDB) : Plusieurs encombrants sont récupérés et acheminés vers un centre de tri de CRD pour leur recyclage et valorisation. La mise en place de nouveaux services de récupération et de réparation des encombrants doit être développé davantage dans les prochaines années. (MRCIO) : Les encombrants sont acheminés dans un centre de tri de CRD pour leur recyclage et valorisation. Seuls les centres de tri reconnus par Recyc-Québec sont utilisés. Une clause dans le devis de collecte des encombrants a été ajouté permettant la collecte de petites quantités de résidus de CRD. (MRCJC) : Maintien et optimisation des services de collecte des encombrants sur le territoire. Certaines municipalités offrent la collecte gratuitement et d'autres collectes sont payantes. Pour optimiser les collectes d'encombrants, des initiatives visant à améliorer l'accessibilité des collectes et à soutenir le détournement des matières de l'enfouissement ont été poursuivies. Également, des actions portant notamment sur la fréquence des collectes et la gratuité du service ont été réalisées. Puis, dans certaines municipalités où le service de collecte des encombrants est payant, des démarches annuelles, dans le cadre du processus budgétaire, ont été réalisées afin d'évaluer la possibilité de rendre le service gratuit.
11	**Mettre en place des mécanismes pour récupérer et mettre en valeur le bois généré sur le territoire de la CMQuébec.**	Composantes et municipalités	**En cours**	D'ici 2031, augmenter de 10 % la quantité de bois mise en valeur par rapport à 2019.	**Aucun résultat en 2025.**	**Deux composantes** ont mis en œuvre des actions visant à récupérer et mettre en valeur le bois en 2025 : (VQ) : Afin d'améliorer la performance de valorisation du bois récupéré dans les écocentres, un diagnostic sur les différents types de bois reçus en écocentre a été réalisé en 2025. (MRCJC) : Mise en œuvre du programme « Certifié Régie » visant à encourager les bonnes pratiques de gestion et de valorisation des matériaux, dont le bois. Ce programme favorise la valorisation et le détournement des matières résiduelles de l'élimination. Élaboration d'un projet visant à favoriser le réemploi des matériaux de CRD où la mise en œuvre projetée est prévue à l'horizon 2027.
12	**Mettre en place et optimiser le service de collecte des résidus verts, puis en assurer la gestion et la valorisation sur le territoire métropolitain.**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En cours**	D'ici 2031, atteindre un taux de mise en valeur de 80 % des résidus verts générés.	En 2025, **19 962 tonnes de résidus verts** ont été récupérées dans les écocentres et dans les collectes de porte en porte. Selon les données fournies par les organisations municipales, 100 % de ces résidus ont été mis en valeur.	**Les quatre composantes et leurs municipalités ont mis en œuvre des actions** pour optimiser le service de collecte des résidus verts, puis en assurer leur valorisation sur le territoire métropolitain. (VQ) : Communications actives pour favoriser le feuillicyclage et préparation des communications et des actions à déployer en 2026 visant l'obligation d'utiliser des sacs de papier pour la collecte des feuilles. Afin de trouver des façons de mettre en valeur les sapins de Noël et de les détourner de l'élimination, un projet pilote de récupération des sapins de Noël a été mené en 2025 avec l'entreprise Alixsir pour les transformer en huiles essentielles.

No	Mesures	Responsable(s)	Avancement	Cibles visées dans le PMGMR	Suivi des indicateurs (Résultats 2025 pour la CMQuébec (Rive-Nord))	Description des actions réalisées en 2025 sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)
				D'ici 2031, réduire la distance parcourue pour conditionner et traiter les résidus verts générés.	**Non mesurée en 2025.**	(MRCCDB) : Les résidus verts ont été collectés dans des sacs en papier plutôt qu'en sacs en plastique en 2025. Un pamphlet mettant de l'avant le choix du sac en papier pour ensacher les résidus verts a été produit et publié dans les médias sociaux, dans l'infolettre, de même que dans les journaux municipaux. Trois collectes des résidus verts en porte en porte (mai, octobre et novembre) et une collecte des sapins de Noël (janvier) ont eu lieu en 2025. Traitement des arbres de Noel: Barbier des arbres. Traitements des branches: Tafisa (MRCIO) : La MRC a poursuivi sa collecte des résidus verts uniquement en sacs en papier. Les résidus verts collectés sont acheminés chez un agriculteur de l'île qui les composte. La MRC autorise les citoyens à aller porter leurs résidus verts directement chez cet agriculteur. (MRCJC) : Réalisation d'activités ISÉ visant la saine gestion des résidus verts. Diffusion d'information sur les bonnes pratiques à adopter (feuillicyclage et gestion des résidus de jardin) via différents canaux : infolettres, journaux municipaux, tableaux numériques, sites Internet, courriels et activités de sensibilisation terrain. Promotion de pratiques de réduction à la source telles que le feuillicyclage et l'herbicyclage. Collecte des résidus verts via le service municipal. Soutien à la mise en valeur des résidus verts via le plan de communication de la Régie (RÉCOLO).
13	**Favoriser la collecte et la gestion des divers plastiques agricoles générés afin de les mettre en valeur.**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En cours**	D'ici 2031, avoir au moins un point de dépôt par composante pour récupérer les plastiques agricoles visés par la REP. D'ici 2031, augmenter la récupération des plastiques agricoles visés par la REP sur les territoires concernés.	En 2025, **6 points de dépôts** pour récupérer les plastiques agricoles sont accessibles. **3 composantes sur 4 ont au moins un point de dépôt** pour récupérer les plastiques agricoles. En 2025, la MRCCDB a récupéré dans ses trois points de dépôt **6,72 tonnes de plastiques agricoles.**	**Trois des quatre composantes ont contribué à la mise en place d'actions** visant à favoriser la collecte et la gestion des plastiques agricoles sur leur territoire respectif, en cohérence avec les cibles identifiées au PMGMR. (Agglo) : Deux points de dépôts sont existants depuis quelques années sur le territoire afin de récupérer les plastiques agricoles. Un point de dépôt est situé sur le territoire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures et l'autre est situé sur le boulevard Champlain et est géré par Sollio Agriculture. (MRCCDB) : En 2025, la MRCCDB a récupéré 6,72 tonnes de plastiques agricoles grâce à la mise en place de points de dépôt dans deux écocentres situés à L'Ange-Gardien et à Saint-Ferréol-les-Neiges ainsi qu'un point de dépôt au garage municipal de Saint-Joachim. Les matières acceptées et récupérées comprennent notamment : les pellicules de balles de foin, les sacs silo et plastique d'ensilage, les ficelles, les sacs de moulée, de semences, de pesticides et de fertilisants, ainsi que les bidons, contenants et tubulures d'érablières. (MRCIO) : La MRCIO a entrepris des démarches en vue d'implanter au moins un point de dépôt de plastiques agricoles sur son territoire, en collaboration avec AgriRécup. À cet effet, des rencontres de coordination ont été tenues avec AgriRécup, des représentants de l'UPA, la CMQuébec et des producteurs agricoles, afin d'identifier trois sites potentiels pour l'implantation de points de dépôt. Une possible implantation d'au moins un point de dépôt pourrait voir le jour en 2026 sur le territoire de la MRCIO. (MRCJC) : RECOLO a maintenu l'accessibilité à l'ensemble de ses municipalités membres à un site de dépôt pour les plastiques agricoles. Situé sur le territoire de RECOLO, soit à l'extérieur du territoire de la MRCJC, le point de dépôt est accessible pour desservir les producteurs agricoles. Cette initiative a permis d'assurer la continuité du service grâce à un point de dépôt fonctionnel.
14	**Harmoniser et optimiser la gestion des biosolides municipaux.**	Composantes et municipalités	**En continu**	D'ici 2031, mettre en valeur au moins 90% des biosolides municipaux.	En 2025, **au moins 94 000 tonnes** de boues municipales ont été générées. Sur cette quantité, **au moins 98 % de ces boues ont été mises en valeur**, majoritairement par la biométhanisation.	**Trois des quatre composantes ont mis en œuvre des actions** visant à optimiser la gestion et la valorisation des biosolides et des boues sur leur territoire respectif. (Agglo) : En 2025, la Ville de Québec a procédé à la biométhanisation de 91 976 tonnes de boues municipales, contribuant ainsi à la valorisation de ces matières et à la production d'énergie renouvelable. (MRCIO) : La MRCIO a poursuivi ses efforts afin d'harmoniser et d'optimiser la gestion des biosolides municipaux, notamment par la prise en charge complète de la vidange des fosses septiques sur l'ensemble de son territoire. En 2025, la municipalité de Sainte-Pétronille s'est ajoutée à cette démarche, portant à six le nombre de municipalités assurant désormais ce service, et contribuant ainsi à une meilleure valorisation des matières à l'échelle de la MRCIO. Les boues municipales sont ainsi acheminées à l'usine d'épuration de la Ville de Québec afin que les boues soient biométhanisées. (MRCJC) : Les municipalités ont maintenu l'application de cadres réglementaires municipaux encadrant la vidange des installations septiques autonomes (ISA), avec cinq règlements en vigueur visant à assurer la conformité des opérations et la valorisation des matières extraites. Ces mesures permettent également un encadrement rigoureux des pratiques de vidange et une harmonisation des approches réglementaires entre les municipalités participantes.

No	Mesures	Responsable(s)	Avancement	Cibles visées dans le PMGMR	Suivi des indicateurs (Résultats 2025 pour la CMQuébec (Rive-Nord))	Description des actions réalisées en 2025 sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)
15	**Bonifier les installations de traitement des matières résiduelles sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) pour favoriser leur efficacité énergétique et atteindre les meilleures performances environnementales.**	Agglomération de Québec	**En continu**	D'ici 2031, augmenter la quantité d'énergie réutilisée (réinjectée) pour améliorer l'efficacité des installations de traitement.	En 2025, la quantité d'énergie réutilisée (réinjectée) pour améliorer l'efficacité des installations de traitement de l'Agglomération de Québec représentent les taux de réinjection suivants : **CVÉ : Réutilisation de la vapeur à 70 %.** **CBMO : Réutilisation du méthane produit à 65 %.**	L'Agglomération de Québec a poursuivi en 2025 les travaux de modernisation du complexe de valorisation énergétique (CVÉ) afin d'assurer le respect des normes environnementales, d'optimiser sa performance et de miser sur l'efficacité énergétique. Également, la vente de vapeur se poursuit et des analyses ont été réalisées en 2025 pour maximiser davantage la valorisation de cette dernière.
16	**Réduire l'utilisation des produits à usage unique**	CMQuébec	**En cours**	D'ici 2031, diminuer de 60 % la quantité de produits à usage unique ciblés éliminés.	En 2025, **au moins 8 initiatives ont été mises en place** par les composantes afin de réduire l'utilisation des produits à usage unique. La quantité de produits à usage unique éliminé n'a pas été mesuré en 2025.	En 2025, **trois composantes ont contribué à la mise en œuvre de la mesure** visant à réduire l'utilisation des produits à usage unique, par la réalisation de diverses actions, majoritairement par des actions ISÉ. (VQ) : Analyse de la possibilité de réglementer l'interdiction de certains produits à usage unique sur le territoire. (MRCIO) : Promotion de la réduction de l'utilisation des produits à usage unique auprès de la population et des ICI. Diffusion de deux articles dans le journal *Autour de l'île*. Communications réalisées via les médias sociaux, le journal local et le siteInternet de la MRC. (MRCJC) : Plusieurs mesures ont été déployées, notamment, la mise à disposition de stations mobiles d'eau potable pour réduire le nombre de bouteilles d'eau à usage unique, la distribution et prêt de matériel réutilisable lors d'événements (bacs, équipements de tri), la réalisation de campagnes d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ) sur la réduction à la source, la réalisation de sensibilisation via infolettres, journaux municipaux et médias sociaux, la promotion de la consommation responsable et du réemploi et la réalisation d'activités de terrain (brigade verte, événements municipaux).
17	**Identifier les pertes, tout au long de la chaîne de production et de distribution alimentaire, et assurer la mise en place de mécanismes de récupération pour les surplus alimentaires afin de réduire le gaspillage.**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En cours**	D'ici 2026, **réaliser un portrait** afin d'obtenir des données sur les pertes alimentaires et sur les initiatives de récupération en place. D'ici 2031, augmenter le **nombre de mécanismes** (voir définition) de récupération de surplus alimentaires.	En 2025, le portrait sur les pertes alimentaires **n'est pas débuté.** En 2025, **trois types de mécanismes** de récupération de surplus alimentaires ont été réalisés en 2025 : 1. Soutien financier accordé à un organisme œuvrant au niveau de l'aide alimentaire 2. Activités de glanage agricole 3. Gestion et déploiement de Frigo-partage	**Deux composantes ont contribué à la mise en œuvre d'actions** visant à réduire le gaspillage alimentaire par la récupération des surplus. Voici la ventilation des actions réalisées par ces deux composantes : (VQ) : En 2025, la Ville de Québec a poursuivi son appui au Programme de récupération en supermarchés en accordant une aide financière de 120 000 $ à Moisson Québec, soutenant ainsi la redistribution des denrées alimentaires invendues. (MRCCDB) : En 2025, la MRCCDB a poursuivi ses initiatives de récupération des surplus agricoles, notamment par le financement de La Tablée 138 et la mise en œuvre du projet Glanage Côte-de-Beaupré, qui a permis de récolter 5 963 kg de denrées, représentant une valeur estimée de 28 000 $. Ce projet a mobilisé 163 participations bénévoles pour un total de 471 heures de glanage. Par ailleurs, quatre frigos-partage ont été approvisionnés grâce aux contributions des producteurs agricoles, des épiceries et des restaurants du territoire.
18	**Mettre en place des mesures incitatives pour encourager la réduction à la source et le réemploi.**	Composantes et municipalités	**En continu**	D'ici 2031, mettre en place de nouvelles **mesures incitatives** qui contribuent à la réduction à la source et au réemploi.	En 2025, **23 mesures incitatives** ont été mises en place ou poursuivies pour contribuer à la réduction à la source et au réemploi sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord).	En 2025, **les quatre composantes ont poursuivi ou mis en place des mesures incitatives** pour encourager la réduction à la source et le réemploi. Voici la ventilation de leurs actions : (VQ) : La Ville de Québec a maintenu et bonifié plusieurs initiatives structurantes, notamment un programme de subvention pour les produits d'hygiène durables ayant permis de soutenir plus de 1 920 demandes en 2025. Elle a également offert une collecte gratuite des encombrants pour les organismes de charité, mis à l'essai un espace de réemploi à l'écocentre des Rivières, et soutenu financièrement des organismes de réemploi, dont l'Atelier La Patente, la ressourcerie Nos choses ont une 2e vie et la Remise culturelle. Par ailleurs, des démarches en économie circulaire ont été poursuivies en collaboration avec Coop Carbone. (MRCCDB) : Maintien du programme de subvention à l'achat de couches lavables offertes dans deux municipalités, permettant à des citoyens de bénéficier d'un soutien financier pour l'adoption de pratiques de réduction à la source. (MRCIO) : Intégration d'incitatifs financiers visant l'adoption de comportements écoresponsables, incluant le remboursement de 150 $ à l'achat de 250 $ de couches lavables (ou 50 % du coût pour un montant inférieur) ainsi que le remboursement de 50 % des dépenses pour des produits menstruels réutilisables, jusqu'à un maximum de 50 $, contribuant ainsi à la réduction des matières résiduelles. (MRCJC) : Les municipalités de la MRCJC ont déployé un ensemble d'actions concrètes favorisant la réduction à la source et le réemploi, notamment par la mise en place d'un programme de reconnaissance des bonnes pratiques en GMR (Certifié Régie), l'offre de services-conseils et d'accompagnement municipal, ainsi que le

No	Mesures	Responsable(s)	Avancement	Cibles visées dans le PMGMR	Suivi des indicateurs (Résultats 2025 pour la CMQuébec (Rive-Nord))	Description des actions réalisées en 2025 sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)
						développement de projets de réemploi en collaboration avec des organismes du milieu (ressourceries, ouvroirs). Des ajustements opérationnels ont également été réalisés pour favoriser le réemploi (réorganisation du tri, ajout de contenants dédiés), en complément de campagnes d'information, sensibilisation et éducation sur la consommation responsable et la hiérarchie des 3RV. La MRC a aussi soutenu et promu les initiatives locales de réutilisation (friperies, projets textiles), tout en travaillant à la mise en œuvre de projets structurants en gestion et réemploi des matériaux, dont certains sont prévus à l'horizon 2027.
19	**Harmoniser, à l'échelle de la CMQuébec (Rive-Nord), les réglementations municipales, adapter les outils réglementaires aux nouvelles normes gouvernementales et en assurer leur application.**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En cours**	D'ici 2031, **100% des municipalités** ont révisé leur réglementation.	En 2025, **37% des municipalités** du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) réalisent la révision de leurs règlements en GMR.	**Trois des quatre composantes ont entrepris des démarches de révision réglementaire** en gestion des matières résiduelles, afin d'adapter leurs règlements municipaux aux évolutions des pratiques et des changements apportés par le gouvernement provincial, de même qu'aux mesures et aux objectifs du PMGMR. (VQ) : Début de la révision de la réglementation en gestion des matières résiduelles, dans une optique d'actualisation et d'arrimage avec les nouvelles orientations et exigences des programmes de collecte et de valorisation. (VSAD) : La VSAD poursuit la révision de son règlement sur la gestion des matières résiduelles, notamment afin d'harmoniser ses pratiques avec celles de la Ville de Québec. Cette démarche inclut, entre autres, l'adaptation des modalités liées à la collecte des résidus verts (utilisation de sacs en papier) ainsi que des ajustements concernant la collecte sélective. (MRCIO) : La MRCIO a amorcé la révision de son règlement sur la gestion des matières résiduelles et de son entente intermunicipale, dans le but d'en optimiser l'application. La réglementation en vigueur intègre déjà des interdictions concernant l'élimination des résidus verts, des matières recyclables et des résidus CRD dans les déchets, soutenant ainsi les objectifs de mise en valeur des matières. (MRCJC) : Deux municipalités de la MRC ont procédé à la mise à jour de réglementations municipales, notamment à Stoneham-et-Tewkesbury et à Lac-Beauport, afin de les rendre conformes à la modernisation de la collecte sélective, de la consigne et de la gestion des matières organiques. Ces révisions incluent l'actualisation des définitions des matières acceptées, l'harmonisation des modalités de tri et de collecte (bacs, fréquences, contenants), ainsi que l'intégration progressive des exigences liées aux organismes de gestion désignés (OGD). Les interdictions suivantes ont été intégrées aux règlements : interdiction de dépôt de matières recyclables et organiques (résidus verts et résidus alimentaires) dans le bac à déchets, de résidus domestiques dangereux dans les collectes régulières et de résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) dans les bacs résidentiels.
20	**Répertorier et analyser les différents mécanismes financiers incitatifs en gestion des matières résiduelles et, le cas échéant, proposer des manières innovantes en s'inspirant de différents modèles.**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En cours**	D'ici 2030, réaliser un portrait diagnostic.	Le **portrait diagnostic a été amorcé en 2025** et se poursuit au courant des prochaines années.	**La CMQuébec et la Ville de Québec ont entrepris des démarches visant à analyser les mécanismes financiers** incitatifs en gestion des matières résiduelles, afin de soutenir la réduction à la source et de limiter les quantités de matières éliminées. (CMQuébec) : Dans une perspective d'identification des approches les plus adaptées au territoire, une revue de littérature a été amorcée sur les mécanismes financiers incitatifs. Cette démarche intègre notamment des analyses comparatives et des exemples inspirants issus de rencontres exploratoires menées auprès d'autres municipalités. (VQ) : Dans un objectif de modernisation du cadre tarifaire, une analyse est en cours en collaboration avec le Service des finances afin de revoir la tarification liée aux matières résiduelles. Cette démarche vise à intégrer davantage le principe d'utilisateur-payeur et à évaluer la faisabilité de mettre en place des mécanismes incitatifs favorisant une gestion plus performante des matières.
				D'ici 2030, réaliser un rapport de recommandation sur les mécanismes financiers applicables pour les organismes municipaux du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord).	Le rapport de recommandation sur les mécanismes financiers **n'est pas débuté**, il sera réalisé au courant des prochaines années.	
21	**Collaborer avec l'organisme de gestion désigné (OGD) pour aider à l'implantation, l'élargissement et l'accompagnement des ICI et des**	Composantes et municipalités	**En cours**	D'ici 2031, augmenter les quantités de matières recyclables collectées pour le secteur ICI.	La quantité de matières recyclables collectées pour le secteur ICI n'a pas été mesurée en 2025.	**Trois des quatre composantes ont mentionné avoir collaboré avec Éco Entreprises Québec (ÉEQ)** afin de soutenir l'implantation, l'élargissement et l'accompagnement des secteurs ICI et multilogements, en vue d'accroître leur participation à la collecte sélective.

No	Mesures	Responsable(s)	Avancement	Cibles visées dans le PMGMR	Suivi des indicateurs (Résultats 2025 pour la CMQuébec (Rive-Nord))	Description des actions réalisées en 2025 sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)
	multilogements dans l'adhésion à la collecte sélective et à acquérir les bons équipements de récupération pour optimiser le tri à la source.			D'ici 2031, **desservir tous les multilogements et ICI par les services de collecte** des matières recyclables.	En 2025, **plus de 18 520 ICI et plus de 295 270 unités d'occupation situées en multilogements sont desservit** par les services de collecte des matières recyclables. En 2025, **241 ICI et 76 multilogements ont bénéficié d'un accompagnement** pour adhérer à la collecte sélective et/ou optimiser les équipements de récupération.	(VQ) : En partenariat avec ÉEQ, la Ville de Québec a veillé à desservir l'ensemble des unités d'occupation visées (multilogements, industries, commerces et institutions) par la collecte des matières recyclables. - Mise en place d'une équipe d'inspecteurs dédiée à l'accompagnement. - Intégration de nombreuses unités à la collecte sélective. - Accompagnement de 125 ICI et 75 multilogements. - En 2025, 295 243 unités d'occupation en multilogements (de 1 à plus de 19 logements) et 17 816 unités ICI sont desservies. (MRCIO) : La MRC a amélioré l'accès aux infrastructures de collecte en : - Fournissant des contenants adaptés à la capacité requise pour les matières recyclables. - Remplaçant les conteneurs à carton par des conteneurs dédiés aux matières recyclables. - Distribuant des conteneurs de récupération à 50 ICI et à 4 rues privées. (MRCJC) : Les municipalités ont mis en place des mesures d'accompagnement et de soutien : - Offre d'accompagnement personnalisé visant à accroître l'adhésion des ICI à la collecte sélective. - Accompagnement de 6 ICI (municipalités de l'est de la MRC). - Mise à disposition d'un service-conseil en gestion des matières résiduelles. - Déploiement d'un programme de reconnaissance des bonnes pratiques. - Suivi des organisations municipales dans une perspective d'amélioration continue. - 228 ICI et 28 multilogements sont desservit par la collecte sélective (municipalités de l'est de la MRC) RÉCOLO a soutenu ses municipalités membres par : - Un service-conseil continu pour optimiser la gestion des matières résiduelles. - Le déploiement du programme de certification « Certifié Régie » valorisant les bonnes pratiques. - L'accompagnement de municipalités dans leurs démarches de certification en 2024 et 2025. - L'organisation d'un gala de reconnaissance (septembre 2025) soulignant l'engagement des entités certifiées.
				D'ici 2031, réduire de 14 % la quantité de matières recyclables en provenance des ICI et des multilogements retrouvés à l'élimination par rapport à 2019.	La quantité de matières recyclables en provenance des ICI et des multilogements sera mesuré lors des caractérisations à l'élimination qui auront lieu aux deux ans. Il n'y a pas de résultats pour 2025.	
22	**Implanter un service de collecte municipale et de tri des matières organiques (résidus alimentaires et résidus verts) pour les secteurs résidentiels et ICI du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) et mettre en place des mesures incitatives.**	Composantes et municipalités	**En continu**	D'ici 2025, **100% des portes résidentielles** (unités résidentielles de 5 logements et moins – exigé par le MELCCFP) et des ICI sont desservies par la collecte des matières organiques.	En 2025, **100% des portes résidentielles** (unités résidentielles de 5 logements et moins – exigé par le MELCCFP) sont desservies par la collecte des matières organiques. En fonction des nouvelles exigences du MELCCFP, en 2025, **21 municipalités sur 27 desservent 100% des unités d'occupation résidentielles** de 1-9 logements, incluant les chalets.	**Les quatre composantes de la CMQuébec et leurs municipalités (27 municipalités) desservent plus de 75 % des unités résidentielles de 1 à 9 logements et les chalets.** 20 municipalités sur 27 collectent les résidus alimentaires par sacs mauves et 7 municipalités sur 27 collectent les matières organiques par bacs bruns. (VQ) : Poursuite de la collecte résidentielle et poursuite du déploiement des sacs mauves en milieu ICI visés non desservis. Environ 5000 à 6000 ICI sont visés par la collecte des résidus alimentaires. 100% des unités résidentielles de 1 à 9 logements et les chalets sont desservis par la collecte des résidus alimentaires en 2025. (VLAL) : Des sacs mauves sont distribuées deux fois par année. 100% des unités résidentielles de 1 à 9 logements et les chalets sont desservis par la collecte des résidus alimentaires en 2025. (VSAD) : Des sacs mauves sont distribuées deux fois par année. 100% des unités résidentielles de 1 à 9 logements et les chalets sont desservis par la collecte des résidus alimentaires en 2025. (MRCCDB) : Implantation de la collecte des résidus alimentaires auprès des unités de logement et des ICI : - Distribution d'ensembles de départ et réapprovisionnement en sacs mauves afin de soutenir la participation.

No	Mesures	Responsable(s)	Avancement	Cibles visées dans le PMGMR	Suivi des indicateurs (Résultats 2025 pour la CMQuébec (Rive-Nord))	Description des actions réalisées en 2025 sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)
				D'ici 2030, atteindre 80 % de mise en valeur (recyclage ou valorisation) des matières organiques visées par la SVMO.	La mise en valeur des matières organiques visées par la SVMO n'a pas été mesurée en 2025.	- 61 ICI accompagnés et desservis. - Deux distributions annuelles de sacs mauves : avril et octobre. - Sans compter les TNO, 8 municipalités sur 9 desservent 100 % des unités résidentielles de 1 à 9 logements et les chalets par la collecte des résidus alimentaires en 2025. (MRCIO) : Optimisation de la collecte des résidus alimentaires pour le secteur résidentiel en poursuivant la distribution annuelle de sacs mauves à chaque porte résidentielle. En moyenne, 99 % des unités résidentielles de 1 à 9 logements et les chalets sont desservis par la collecte des résidus alimentaires en 2025. (MRCJC) : Déploiement d'activités ISÉ pour assurer un tri de qualité des résidus alimentaires, combiné au maintien et à l'expansion des services de collecte des matières organiques dans les secteurs résidentiels, ICI et scolaires. Des actions de suivi et d'accompagnement soutiennent l'adhésion à la collecte. Certaines municipalités réalisent des inspections hebdomadaires et un accompagnement ciblé des ICI afin de soutenir leur participation à la collecte des matières organiques. La desserte couvre largement le territoire, avec 99 % des unités résidentielles de 1 à 9 logements et des chalets desservis en 2025. Parmi les municipalités, 7 sur 9 utilisent le bac brun, tandis que 2 sur 9 privilégient les sacs mauves. Les citoyens des municipalités membres de RECOLO bénéficient des initiatives ISÉ, d'un accompagnement personnalisé continu, de publications locales et d'affichages municipaux. La sensibilisation est renforcée par une brigade verte (porte-en-porte) et la distribution de matériel lors d'événements.
23	**Participer à l'optimisation de la gestion des matières résiduelles dans les établissements scolaires, les services de garde et leurs clientèles, et ce, en collaboration avec l'organisme de gestion désigné (OGD) pour la collecte sélective.**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En continu**	D'ici 2031, augmenter le taux de récupération des matières recyclables à 75 % dans les établissements scolaires et les services de garde.	Données non mesurées en 2025 à l'échelle de la CMQuébec (Rive-Nord).	**Trois composantes ont accompagné les établissements scolaires, les services de garde et leurs clientèles pour optimiser la gestion des matières résiduelles**, notamment la collecte sélective. Ce sont plus de 46 établissements scolaires qui ont été accompagnées sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) en 2025. (VQ) : Pour contribuer à l'amélioration de la performance de gestion des matières résiduelles des établissements d'enseignement du territoire, 27 établissements scolaires ont été accompagnées pour ajouter des contenants de récupération. (MRCIO) : Pour optimiser les services de collecte pour les établissements scolaires et les services de garde, les services offerts (volume des bacs, fréquences de collectes, etc.) ont été révisés et une limite maximale de 6 bacs de récupération par ICI a été fixée. (MRCJC) : Fourniture de matériel de sensibilisation sur demande (affiches, matériel éducatif) et de soutien opérationnel pour la collecte des matières recyclables et organiques. Des interventions ciblées (service-conseil) auprès des établissements scolaires et les CPE ont été réalisées afin d'assurer l'implantation et de consolider la participation aux collectes sélectives et organiques. Des rencontres avec le Centre de services scolaire dans le cadre du déploiement de la Certification Régie (RECOLO) ont été réalisées. 8 municipalités sur 9 ont réalisé de l'accompagnement auprès d'environ 18 établissements scolaires pour soutenir et maintenir la participation aux collectes sélectives et organiques.
				D'ici 2031, offrir aux écoles du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) un accompagnement global en GMR.	En 2025, ce sont **plus de 46 établissements scolaires** qui ont été accompagnées sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord).	
24	**Optimiser l'accès aux écocentres et aux points de dépôt sur le territoire ainsi que leurs services et diversifier les types de matières qui y sont admises**	Composantes et municipalités	**En continu**	D'ici 2031, **augmenter le nombre de visites** à l'écocentre par rapport à 2019.	En 2025, ce sont **plus de 443 550 visites** dans les écocentres et les points de dépôts du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) qui ont été enregistrés.	**Les quatre composantes ont contribué à l'optimisation de l'accès aux écocentres et aux points de dépôt**, à leurs services et à la diversification des types de matières admises en 2025. (VQ) : - Le système de gestion des clients des écocentres a été modernisé entièrement (RTVQ). - En prévision de la réalisation de travaux de modernisation à l'écocentre de Val-Bélair en 2026, des plans et devis finaux ont été réalisés et des appels d'offres ont été lancés en 2025. - Amélioration des 5 écocentres pour s'adapter à la hausse de l'achalandage. - Organisation de 8 journées d'Écocentre mobile. (MRCCDB) : L'accessibilité a été améliorée en 2025 en offrant à l'ensemble des citoyens un accès à l'année à un écocentre sur 6. En 2025, l'écocentre de Saint-Tite-des-Caps a ouvert les portes de son écocentre pendant la saison hivernale aux résidents de Saint-Férreol-des-Neiges.

No	Mesures	Responsable(s)	Avancement	Cibles visées dans le PMGMR	Suivi des indicateurs (Résultats 2025 pour la CMQuébec (Rive-Nord))	Description des actions réalisées en 2025 sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)
				D'ici 2031, **augmenter l'accessibilité** en assurant la présence d'un écocentre ou un point de dépôt à proximité des milieux de vie.	En 2025, divers éléments d'accessibilité ont été améliorés dans certains écocentres ou points de dépôt situés sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord) : - Organisation d'écocentres mobile (maintien) - Accès offert à l'année dans les écocentres (certains écocentres) - Gratuité et accès illimité (dans certains écocentres) - Diversification des matières acceptées dans certains écocentres	(MRCIO) : En 2025, ce sont 3 nouveaux points de dépôts municipaux qui ont été déployés pour les RDD. Les 6 municipalités de la MRC de l'Île-d'Orléans ont maintenant un point de dépôt accessible pour disposer de leurs RDD dans les garages municipaux. (MRCJC) : 4 écocentres sont accessibles sur le territoire de la MRC. Le nombre de visites, la gratuité et le type de matières admises ont été révisées en 2025 : - Écocentre de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (accessible aux membres de RECOLO). L'accès illimité a été maintenu et maintien du soutien opérationnel des services. - Écocentre de Saint-Gabriel-de-Valcartier : Ajout d'un conteneur pour la Renouée du Japon avec acheminement vers la Régie de Portneuf. Service gratuit pour les résidents et accès à 4 visites/année/résidence autorisé. - Écocentre de Stoneham-et-Tewkesbury : Ajout de la collecte des pneus et des chambres à air de vélo. L'accès est limité. - Écocentre de Lac-Beauport : Augmentation du nombre de visites annuelles autorisées (6 en 2025 vs 4 en 2024). Accès illimité pour RDD et TIC uniquement. - Sainte-Brigitte-de-Laval : Maintien de 2 visites/année/résidence gratuites aux écocentres de la Ville de Québec. Démarches récurrentes pour obtenir la gratuité lors du processus budgétaire - Lac-Delage : Accès illimité via les écocentres de la Ville de Québec.
25	**En collaboration avec l'organisme de gestion désigné (OGD), favoriser l'accès au tri hors foyer et dans les bâtiments publics en tout temps sur le territoire**	Composantes et municipalités	**En cours**	D'ici 2031, veiller à ce que les lieux publics identifiés dans le plan de desserte de l'OGD soient équipés d'îlots de tri.	Cible de desserte reportée en 2031 par ÉEQ. Malgré tout, en 2025, **43 % des lieux publics extérieurs sont équipés d'îlots de tri.**	**Les quatre composantes ont contribué à favoriser l'accès au tri hors foyer et dans les bâtiments publics en 2025.** Sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord), ce sont au moins 43 % des lieux publics extérieurs et au moins 76 % des bâtiments municipaux qui sont équipés d'îlots de tri. (VQ) : Maintien et entretien des quelques 1 650 corbeilles de rue de recyclage déjà implantées. Desserte de tous les bâtiments municipaux où des employés travaillent à temps plein par la collecte des matières recyclables et des résidus alimentaires. Un diagnostic a été réalisé au sein des bâtiments municipaux pour identifier des pistes d'optimisation dans le cadre d'un grand chantier initié par la direction générale. (MRCCDB) : Recension de 72 lieux publics extérieurs. Sur ces lieux publics, 59 proposent des options de tri (ordures et matières recyclables). Ce sont 82% des lieux publics extérieurs qui sont équipés d'îlots de tri. (MRCIO) : Recensement de 30 lieux publics extérieurs équipés d'îlots de tri. (MRCJC) : 78 % des lieux publics extérieurs et 77 % des bâtiments municipaux sont équipés d'îlots de tri.
				D'ici 2031, 100% des bâtiments municipaux sont équipés d'îlots de récupération.	En 2025, **76 % des bâtiments municipaux sont équipés d'îlots de récupération.**	
26	**Mettre en place et harmoniser les mesures incitatives pour promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage, les compostages domestique et communautaire**	Composantes et municipalités	**En continu**	D'ici 2031, **mettre en place des initiatives** pour promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage, et les compostages domestique et communautaire.	En 2025, **18 initiatives ont été mises en place** pour promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage et les compostages domestique et communautaire sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord).	**Les quatre composantes ont mis en place ou ont maintenu des mesures incitatives** pour promouvoir l'herbicyclage, le feuillicyclage et le compostage domestique et communautaire. (VQ) : Mandat de gestion de 35 sites de compostage communautaire octroyé à Craque-Bitume. 18 composteurs implantés dans 9 jardins communautaires. Élaboration d'un plan d'action et de communication en vue d'instaurer et de déployer au printemps 2026, l'obligation d'utiliser le sac de papier pour la collecte des résidus verts. Différentes actions de communication menées pour promouvoir l'herbicyclage et le feuillicyclage. (VSAD) : L'herbicyclage est obligatoire à Saint-Augusutin-de-Desmaures, mais le Règlement sera révisé en 2026 pour être plus clair à cet effet. (MRCCDB) : Programme d'aide à l'achat d'un composteur domestique: 3 résidents en ont bénéficié à L'Ange-Gardien. Publication sur les médias sociaux sur le feuillicyclage; (MRCIO) : Remboursement partiel de composteurs (50% jusqu'à 50$). 2 articles dans le journal Autour de l'ile. Une section du site internet dédiée à l'herbicyclage, feuillicyclage et compostage domestique. Promotion de l'herbicyclage et feuillicyclage dans le calendrier annuel distribué aux citoyens. (MRCJC) : Publication sur le site internet de la Régie (RECOLO). Publications sur les réseaux sociaux, dans les journaux municipaux et les infolettres municipales.

No	Mesures	Responsable(s)	Avancement	Cibles visées dans le PMGMR	Suivi des indicateurs (Résultats 2025 pour la CMQuébec (Rive-Nord))	Description des actions réalisées en 2025 sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)
27	**Optimiser la gestion des matières sans débouchés ou sans collecte structurée sur le territoire afin de les mettre en valeur.**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En cours**	D'ici 2029, réaliser un portrait-diagnostic sur les matières sans débouchés ou sans collecte structurée qui identifie des solutions à mettre en œuvre sur le territoire.	**Non débutée en 2025.**	**Trois des quatre composantes ont mis en place des initiatives en 2025** pour optimiser la gestion des matières sans débouchés ou sans collecte structurée sur le territoire afin de les mettre en valeur. (VQ) : Deux projets de ramassage d'ordures dans l'environnement (ex. corvées), que ce soit avec des organismes, des citoyens ou des entreprises, ont été soutenus en 2025. Différentes études et projets pilotes sont menés sur les cendres de grille et les cendres volantes. Une entente a été conclue en 2025 avec une industrie pour l'utilisation de sulfate d'ammonium. Les cendres de grilles produites au complexe de valorisation énergétique sont démétallisées et entièrement valorisées en 2025. (MRCIO) : Récupération des bouchons en liège dans les bureaux municipaux des 6 municipalités. Lors du Mégarecyclage annuel, les cassettes VHS, attaches à pain et crayons en plastique sont récupérés. (MRCJC) : Mise en place d'une solution de récupération pour les piles usagées via Call2Recycle (programme de recyclage spécialisé) dans la municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval.
				D'ici 2031, réduire la quantité de matières visées (sans débouchés ou sans collecte structurée) dans les ordures.	**Pas mesuré en 2025.** En 2025, **15 initiatives ont été mises en place** pour optimiser la gestion des matières sans débouchés ou sans collecte structurée sur le territoire.	
28	**Optimiser la gestion du textile sur le territoire de la CMQuébec.**	CMQuébec, composantes et municipalités	**Portrait terminé**	D'ici 2029, réaliser un portrait-diagnostic sur la gestion des textiles sur le territoire.	En 2025, un portrait-diagnostic sur la gestion des textiles sur le territoire a été réalisé.	En 2025, **la CMQuébec et trois composantes ont réalisé des initiatives portant sur l'optimisation de la gestion du textile.** (CMQuébec): En collaboration avec le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI), CHROMA conseil, Collective Détour, l'Université Laval et le CRE Capitale-Nationale, la CMQuébec a réalisé une étude sur la circularité du textile sur son territoire. Cette étude, soutenue financièrement par le Secrétariat à la Capitale-Nationale, a permis de définir les flux de textiles, de cartographier les acteurs de cette filière et de proposer des solutions pour réduire l'élimination des textiles et favoriser leur réemploi et leur recyclage. (Agglo): La Ville de Québec a entrepris une démarche d'élaboration d'un règlement. La VSAD a offert une aide financière de 30 000 $ à la Friperie Saint-Augustin. (MRCIO): Promotion des points de vente de vêtements de seconde main et des organismes de réemploi du territoire. Récupération de vêtements de seconde main lors du Mégarecyclage 2025. 9 initiatives de sensibilisation sur le réemploi du textile : 2 articles dans le journal municipal, 3 publications Facebook, 2 publications Instagram, 1 section dédiée dans le calendrier annuel de collecte et 1 section dédiée sur le site Internet. (MRCJC): 4 initiatives de sensibilisation faisant la promotion des friperies locales et le réemploi du textile ont été réalisées par 4 municipalités sur 9.
			En cours	D'ici 2031, réduire la quantité de textiles dans les ordures.	**Pas mesuré en 2025.** En 2025, **16 initiatives** ont été réalisées pour optimiser la gestion du textile sur le territoire.	
29	**Bonifier les opérations et les équipements de collecte en lien avec la gestion des matières résiduelles.**	Composantes et municipalités	**En cours**	D'ici 2031, **mettre en place des initiatives** pour améliorer les activités de collecte et réduire les émissions de GES.	En 2025, **5 initiatives** pour améliorer les activités de collecte et réduire les émissions de GES ont été mises en place.	En 2025, **trois composantes ont réalisé des initiatives** pour améliorer les activités de collecte et réduire les émissions de GES: (Agglo): Poursuite de l'implantation de la collecte intelligente. Aménagement de parcours de collecte pour diminuer les temps d'attente aux sites de réception. Balancement de certains parcours de collecte en chargement avant afin de lisser davantage les arrivées dans les sites de traitement. (MRCIO): Remplacement de bacs roulants par un conteneur chez certains ICI afin d'éviter le dédoublement de types de camion de collecte sur certaines rues. Entrée en vigueur du nouveau contrat de collecte des matières recyclables révisé pour rendre les collectes plus efficientes. (MRCJC): Projet pilote sur l'utilisation d'un camion électrique pour la collecte afin de réduire les émissions de GES associées aux opérations de transport des matières résiduelles.
30	**Encourager, promouvoir et soutenir les initiatives qui contribuent à la réduction des matières résiduelles et au réemploi.**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En cours**	D'ici 2028, mettre en place un programme de soutien financier métropolitain à la mission afin de soutenir les organismes qui contribuent à la réduction des matières résiduelles et au réemploi.	**Non débutée en 2025.**	En 2025, **les quatre composantes ont réalisé des initiatives contribuant à la réduction à la source et au réemploi**: (Agglo): La Ville de Québec a élaboré et offert une formation portant sur la réduction à la source et le réemploi et faisant la promotion de différents organismes et entreprises actifs dans ce domaine (87 conférences et 1 400 personnes formées). La Ville de Québec a également octroyé un financement à Moisson Québec pour supporter son Programme de récupération en supermarchés, ainsi qu'aux organismes Nos choses ont une 2e vie et La

No	Mesures	Responsable(s)	Avancement	Cibles visées dans le PMGMR	Suivi des indicateurs (Résultats 2025 pour la CMQuébec (Rive-Nord))	Description des actions réalisées en 2025 sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)
				D'ici 2030, **mettre en place des initiatives** permettant la réduction à la source et le réemploi.	En 2025, **27 initiatives** permettant la réduction à la source et le réemploi ont été mises en place.	Remise culturelle. De son côté, la VSAD a offert une aide financière de 30 000$ à la Friperie Saint-Augustin. Cette aide financière permet d'assurer la collecte, le tri, la valorisation et la mise en marché d'articles usagés. (MRCCDB): Programmes municipaux de subvention pour l'achat de couches lavables et programmes d'aide à l'achat de barils de récupération des eaux de pluie. (MRCIO): Promotion de la réduction à la source et du réemploi sur les médias sociaux, dans les journaux municipaux et sur le site internet. (MRCJC): 3 activités de sensibilisation à la réduction à la source et au réemploi ont été réalisées (journaux municipaux et sites Internet).
31	**Reconnaître les bonnes pratiques des partenaires, des ICI et des municipalités qui réalisent une saine gestion des matières résiduelles**	CMQuébec	**En cours**	D'ici 2031, reconnaître plusieurs pratiques de saine gestion des matières résiduelles.	En 2025, **4 initiatives inspirantes** ont été mises en lumière via les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn).	En 2025, la **CMQuébec a mis en lumière quatre initiatives inspirantes** réalisées par des organisations du territoire et qui promeuvent la réduction des matières résiduelles et l'innovation: un espace de réemploi en écocentre, la récupération de plastiques agricoles dans les écocentres, une communauté de pratique en économie circulaire regroupant plus de 40 organisations ainsi qu'un projet de mutualisation d'équipements et de services dans le secteur de la transformation métallique. Ces projets, présentés sur les réseaux sociaux, ont rejoint plus de 4 800 personnes (indicateur : couverture) sur Facebook, avec un taux d'engagement moyen de 1,78 %, tandis que LinkedIn a enregistré une moyenne exemplaire de 17,19 %.
32	**Réaliser une étude de marché sur le réemploi à l'échelle du territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)**	CMQuébec	**Non débutée**	D'ici 2029, réaliser une étude de marché sur le réemploi.	**Non débutée en 2025.**	
33	**Favoriser et mettre en valeur la réparation sur le territoire.**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En cours**	D'ici 2030, augmenter la **mise en place d'initiatives** (voir définition) pour favoriser la réparation.	En 2025, **9 initiatives** ont été mises en place pour favoriser la réparation.	En 2025, **trois composantes ont réalisé des initiatives soutenant la réparation** sur leur territoire. (Agglo): La Ville de Québec a accordé une subvention à l'organisme l'Atelier La Patente. (MRC IO) : Promotion de la carte interactive des réparateurs de Protégez-vous (site Internet et publications Facebook et Instagram). (MRC JC) : 5 initiatives de sensibilisation et d'information pour promouvoir la réparation et la prolongation de la durée de vie des biens par l'entremise des journaux municipaux, des sites Internet, de la brigade verte et de la distribution de pamphlets à la porte des citoyens.
34	**Mettre à jour les plans de mise en œuvre (PMO) et assurer un suivi annuel**	Composantes et municipalités	**Mise à jour terminée**	D'ici 2025, **mettre à jour les quatre (4) PMO** des composantes conformément au PMGMR 2024-2031.	En 2025, **tous les PMO (4) des composantes ont été mis à jour**, et ce, conformément au PMGMR 2024-2031.	En 2025, les 4 composantes ont mis à jour et adopté un plan de mise en œuvre (PMO) 2025-2032 du PMGMR. En 2025, les 4 composantes ont produit un rapport de suivi annuel 2025 pour la CMQuébec.
			Suivi en continu	**Annuellement, réaliser une reddition de compte** sur les mesures et les indicateurs mesurés à la CMQuébec.	En 2025, **les 4 composantes ont produit un rapport de suivi annuel 2025** pour la CMQuébec basé sur le suivi des mesures et les indicateurs.	
35	**Créer un réseau d'entraide en gestion des matières résiduelles ainsi qu'en approvisionnement responsable et réaliser des ateliers de bonnes pratiques**	CMQuébec	**Non débutée**	• D'ici 2027, créer un réseau d'entraide en approvisionnement responsable. • D'ici 2031, adopter une stratégie en approvisionnement responsable. • D'ici 2031, développer un outil en approvisionnement responsable.	**Non débutée en 2025.**	
36	**Mettre en place des mécanismes de concertation et d'échanges selon les besoins identifiés et les problématiques rencontrées en GMR.**	CMQuébec	**En continu**	D'ici 2031, tenir plusieurs rencontres sur différentes thématiques en GMR.	En 2025, **5 rencontres de comité technique** ont été tenues. Différents sujets ont été abordés.	En 2025, **la CMQuébec et ses quatre composantes ont tenu cinq rencontres de suivi** sur l'état d'avancement de la mise à jour des plans de mise en œuvre, de même que l'avancement de certaines mesures du PMGMR. Ces rencontres ont également été l'occasion d'aborder différents enjeux en gestion des matières résiduelles, d'échanger sur des pistes de solution pour améliorer la performance du territoire et d'analyser les données quantitatives à suivre pour mesurer certains indicateurs ciblés et d'identifier les mesures prioritaires à mettre en œuvre en 2026.
37	**Appuyer les instances gouvernementales et collaborer**	CMQuébec	**En continu**	D'ici 2031, **réaliser plusieurs représentations ou implications** auprès des instances gouvernementales.	En 2025, la CMQuébec et la Ville de Québec ont participé à plusieurs démarches auprès des instances gouvernementales.	En 2025, la CMQuébec a participé au groupe de travail piloté par RECYC-QUÉBEC sur les enjeux municipaux liés aux résidus de construction, rénovation et démolition (CRD), contribuant à l'identification de solutions concrètes pour améliorer leur gestion. La CMQuébec a également transmis des commentaires dans le cadre

No	Mesures	Responsable(s)	Avancement	Cibles visées dans le PMGMR	Suivi des indicateurs (Résultats 2025 pour la CMQuébec (Rive-Nord))	Description des actions réalisées en 2025 sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord)
	étroitement avec elles pour réaliser l'atteinte des objectifs					d'une consultation réglementaire et pris part à une rencontre organisée par le MELCCFP visant à recueillir les commentaires des organisations sur des mesures à l'étude, dont une redevance spécifique sur les résidus de CRD éliminés. En 2025, la Ville de Québec a participé activement aux différentes démarches gouvernementales touchant la gestion des matières résiduelles.
38	**Réaliser des caractérisations des déchets aux deux ans pour le secteur résidentiel et ICI du territoire.**	CMQuébec	**En cours**	D'ici 2031, réaliser quatre (4) caractérisations des déchets pour les secteurs résidentiels et ICI.	En 2025, la planification de la première caractérisation, qui aura lieu en 2026, a été réalisé pour les secteurs résidentiels et ICI.	En 2025, la CMQuébec et la Ville de Québec ont collaboré à la planification d'études de caractérisation des matières résiduelles éliminées sur le territoire de la CMQuébec (Rive-Nord). La première étude de caractérisation aura lieu au printemps 2026.
39	**Mettre en œuvre le PMGMR, en assurer la surveillance et le suivi**	CMQuébec, composantes et municipalités	**En continu**	Annuellement, produire et diffuser un rapport de suivi sur l'avancement du PMGMR.	Un rapport de suivi 2025, portant sur l'avancement du PMGMR, a été produit et sera diffusé sur le site internet de la CMQuébec et aux composantes.	En 2025, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) a élaboré et adopté un guide d'accompagnement destiné à ses composantes afin de soutenir la mise à jour des plans de mise en œuvre (PMO) du PMGMR. Elle a également procédé à l'analyse des PMO soumis et formulé des recommandations en vue de leur bonification. Par ailleurs, la CMQuébec a produit et adopté un premier bilan de la gestion des matières résiduelles pour la période 2024-2025. Ce document présente l'état d'avancement des mesures du PMGMR relevant de sa responsabilité. Il a été diffusé sur le site Internet de la CMQuébec et transmis à l'ensemble de ses composantes.
			Guide d'accompagnement terminé	D'ici 2025, créer et diffuser un **guide d'accompagnement** à l'intention des instances municipales du territoire pour la révision et la mise à jour des PMO.	En 2025, un guide **d'accompagnement** à l'intention des instances municipales du territoire pour la révision et la mise à jour des PMO a été produit, diffusé aux composantes et adopté par le Conseil de la CMQuébec.	
			En cours	D'ici 2025, développer et mettre à la disposition des instances municipales du territoire un système de reddition de compte.	En 2025, la planification du système de reddition de compte à développer a débuté. Le développement du système débutera en 2026.	
40	**Collaborer et assurer une communication étroite avec les Organismes de gestion désigné (OGD) afin d'assurer le succès du déploiement de la modernisation de la collecte sélective et de la consigne**	CMQuébec et composantes	**En continu**	D'ici 2031, recevoir régulièrement les données et l'information sur la collecte sélective et la consigne, des OGD, permettant de mesurer l'atteinte des objectifs du PMGMR.	Un premier taux de contamination ainsi qu'un bilan ont été transmis par ÉEQ aux composantes en 2025.	En 2025, dans le cadre de leur entente avec ÉEQ, les quatre composantes ont eu des échanges réguliers et une collaboration soutenue avec ÉEQ afin d'assurer le maintien d'un service de collecte et d'un service à la clientèle de qualité et selon les nouvelles exigences du système de collecte sélective. La CMQuébec a soutenu les municipalités dans cette transition et a tenu deux rencontres de suivi avec ÉEQ et les quatre composantes pour faire l'état de la situation des problématiques rencontrées et discuter des ajustements requis.

ANNEXE 1

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

ANNEXE 1 – RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DU PGMR 2025

Nom du PGMR (MRC) :	PMGMR 2024-2031 de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord)

1. Identification du répondant

Prénom et nom :	**Pierre Fortin**	**Fonction ou titre :**	**Directeur du service de l'urbanisme**
Téléphone :	**418-641-6127 (1153)**	**Adresse courriel :**	**pfortin@lancienne-lorette.org**

Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire :

Pierre Fortin — **Signature du répondant**

25 mai 2026 — **Date**

2. Gestion des matières organiques sur le territoire d'application du PGMR

Renseignements généraux				**Collecte porte-à-porte**						**Composteurs domestiques**		**Apport volontaire**					
Code géo	**Nom des municipalités au PGMR**	Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (**1-9 logements**), incluant les chalets	Règlement interdisant ou **limitant significativement** le stockage et l'épandage de MRF (oui/non)	Type de collecte (bacs bruns/sacs de couleur)	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 1er juillet 2025	**Desserte des ICI assimilables au 1er juillet 2025 (oui/non)**	Nombre de collectes en 2025	Période couverte par la collecte en 2025 (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies au 1er juillet 2025	Implantation (MM/AAAA)	Bacs de cuisine distribués		Nombre de lieux d'apport volontaire		Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire en 2025 (MM/AAAA)	
								Début	Fin			Nombre de bacs distribués au 1er juillet 2025	Date de distribution (MM/AAAA)	Résidus verts	Résidus alimen-taires	Début	Fin
23057	L'Ancienne-Lorette (V)	5745	Non	Sacs de couleur	8260	Oui	52	01-2025	12-2025								

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

ANNEXE 1 – RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DU PGMR 2025

Nom du PGMR (MRC) : PMGMR 2024-2031 de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord)

1. Identification du répondant

Prénom et nom :	**Mathieu Fournier**	**Fonction ou titre :**	**Directeur de section, Valorisation des matières résiduelles**
Téléphone :	**418-641-6411, poste 8570**	**Adresse courriel :**	**mathieu.fournier@ville.quebec.qc.ca**

Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire :

	20-mai-26
Signature du répondant	**Date**

2. Gestion des matières organiques sur le territoire d'application du PGMR

Renseignements généraux				Collecte porte-à-porte						Composteurs domestiques		Apport volontaire					
Code géo	Nom des municipalités au PGMR	Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (**1-9 logements**), incluant les chalets	Règlement interdisant ou **limitant significativement** le stockage et l'épandage de MRF (oui/non)	Type de collecte (bacs bruns/sacs de couleur)	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 1er juillet 2025	**Desserte des ICI assimilables au 1er juillet 2025 (oui/non)**	Nombre de collectes en 2025	Période couverte par la collecte en 2025 (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies au 1er juillet 2025	Implantation (MM/AAAA)	Bacs de cuisine distribués		Nombre de lieux d'apport volontaire		Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire en 2025 (MM/AAAA)	
								Début	Fin			Nombre de bacs distribués au 1er juillet 2025	Date de distribution (MM/AAAA)	Résidus verts	Résidus alimentaires	Début	Fin
23027	Québec (V) **Sacs mauves = résidus alimentaires**	202691	Non	Sacs de couleur	287 989	Oui	52	01-2025	12-2025								
23027	Québec (V) **Collecte saisonnière des résidus verts**	202691	Non	Sacs de couleur	287 989	Non	10	01-2025	12-2025								

Note : La première ligne indique la collecte des résidus alimentaires en sacs mauves (52 collectes par an) et la seconde, celle des résidus verts (10 semaines de collecte par an). Toutes les portes résidentielles de la Ville de Québec sont desservies par les 2 collectes, plex, condos et multilogements inclus. Les ICI assimilables n'ont accès qu'à la collecte des résidus alimentaires. En 2025, les résidus verts étaient collectés en sacs de plastique de couleur transparente ou orange ou en sacs de papier en vue de leur recyclage, mais une réglementation a été adoptée en 2026 pour obliger prochainement les sacs de papier seulement. Toutes les unités de condos ont été incluses dans le 1 à 9 logements.

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

ANNEXE 1 – RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DU PGMR 2025

Nom du PGMR (MRC) :	PMGMR 2024-2031 de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord)

1. Identification du répondant

Prénom et nom :	**Cimon Boily**	**Fonction ou titre :**	**Directeur, Service des travaux publics**
Téléphone :	**418-878-2955**	**Adresse courriel :**	**cimon.boily@vsad.ca**

Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire.

2026-09-28

X Cimon Boily
Cimon Boily
Directeur, Service des travaux publics
Signé par : Cimon Boily

Signature du répondant

28-sept-26

Date

2. Gestion des matières organiques sur le territoire d'application du PGMR

Renseignements généraux				**Collecte porte-à-porte**						**Composteurs domestiques**		**Apport volontaire**					
Code géo	**Nom des municipalités au PGMR**	Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (**1-9 logements**), incluant les chalets	Règlement interdisant ou **limitant significativement** le stockage et l'épandage de MRF (oui/non)	Type de collecte (bacs bruns/sacs de couleur)	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 1er juillet 2025	**Desserte des ICI assimilables au 1er juillet 2025 (oui/non)**	Nombre de collectes en 2025	Période couverte par la collecte en 2025 (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies au 1er juillet 2025	Implantation (MM/AAAA)	Bacs de cuisine distribués		Nombre de lieux d'apport volontaire		Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire en 2025 (MM/AAAA)	
								Début	Fin			Nombre de bacs distribués au 1er juillet 2025	Date de distribution (MM/AAAA)	Résidus verts	Résidus alimen-taires	Début	Fin
23072	Saint-Augustin-de-Desmaures (V)	7886	Non	Sacs de couleur	8701	Oui	7	01-2025	03-2025								
23072	Saint-Augustin-de-Desmaures (V)	7886	Non	Sacs de couleur	8701	Oui	27	04-2025	09-2025								
23072	Saint-Augustin-de-Desmaures (V)	7886	Non	Sacs de couleur	8701	Oui	8	10-2025	12-2025								

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

ANNEXE 1 – RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DU PGMR 2025

Nom du PGMR (MRC) :	PMGMR 2024-2031 de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord)

1. Identification du répondant

Prénom et nom :	**Mélanie Létourneau**	**Fonction ou titre :**	**Conseillère en gestion des matières résiduelles et en développement durables**
Téléphone :	**418 824-3444 poste 249**	**Adresse courriel :**	**melanieletourneau@mrccotedebeaupre.qc.ca**

Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire :

Mélanie Létourneau — **Signature du répondant**

29-mai-26 — **Date**

2. Gestion des matières organiques sur le territoire d'application du PGMR

Renseignements généraux				Collecte porte-à-porte						Composteurs domestiques		Apport volontaire					
Code géo	Nom des municipalités au PGMR	Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (**1-9 logements**), incluant les chalets	Règlement interdisant ou **limitant significativement** le stockage et l'épandage de MRF (oui/non)	Type de collecte (bacs bruns/sacs de couleur)	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 1er juillet 2025	**Desserte des ICI assimilables au 1er juillet 2025 (oui/non)**	Nombre de collectes en 2025	Période couverte par la collecte en 2025 (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies au 1er juillet 2025	Implantation (MM/AAAA)	Bacs de cuisine distribués		Nombre de lieux d'apport volontaire		Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire en 2025 (MM/AAAA)	
								Début	Fin			Nombre de bacs distribués au 1er juillet 2025	Date de distribution (MM/AAAA)	Résidus verts	Résidus alimentaires	Début	Fin
21005	Saint-Tite-des-Caps (M)	921	Non	Sacs de couleur	932	Oui	52	01/2025	12/2025								
21010	Saint-Ferréol-les-Neiges (M)	2876	Non	Sacs de couleur	2881	Oui	52	01/2025	12/2025								
21015	Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente (P)	1	Non	Sacs de couleur	1	Oui	52	01/2025	12/2025								
21020	Saint-Joachim ((P) - Capitale-Nationale)	679	Non	Sacs de couleur	689	Oui	52	01/2025	12/2025								
21030	Sainte-Anne-de-Beaupré (V)	1502	Non	Sacs de couleur	1633	Oui	52	01/2025	12/2025								
21035	Château-Richer (V)	1962	Non	Sacs de couleur	2283	Oui	37	01/2025	12/2025								
21040	L'Ange-Gardien ((M) - Capitale-Nationale)	2166	Non	Sacs de couleur	1845	Oui	52	01/2025	12/2025								
21045	Boischatel (M)	3402	Non	Sacs de couleur	3452	Oui	52	01/2025	12/2025								
21902	Sault-au-Cochon (NO)	50	Non		0												
21904	Lac-Jacques-Cartier (NO)	445	Non		0												
21025	Beaupré (V)	2772	Non	Sacs de couleur	2850	Oui	52	01/2025	12/2025								

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

ANNEXE 1 – RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DU PGMR 2025

Nom du PGMR (MRC) : **PMGMR 2024-2031 de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord)**

1. Identification du répondant

Prénom et nom :	**Chantale Cormier**	**Fonction ou titre :**	**Directrice générale et greffière trésorière**
Téléphone :	**418-829-1011 poste 227**	**Adresse courriel :**	**ccormier@mrcio.qc.ca**

Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire :

Chantale Cormier — **Signature du répondant**

2026-09-30 — **Date**

2. Gestion des matières organiques sur le territoire d'application du PGMR

Renseignements généraux				Collecte porte-à-porte						Composteurs domestiques		Apport volontaire					
Code géo	Nom des municipalités au PGMR	Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (**1-9 logements**), incluant les chalets	Règlement interdisant ou **limitant significativement** le stockage et l'épandage de MRF (oui/non)	Type de collecte (bacs bruns/sacs de couleur)	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 1er juillet 2025	**Desserte des ICI assimilables au 1er juillet 2025 (oui/non)**	Nombre de collectes en 2025	Période couverte par la collecte en 2025 (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies au 1er juillet 2025	Implantation (MM/AAAA)	Bacs de cuisine distribués		Nombre de lieux d'apport volontaire		Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire en 2025 (MM/AAAA)	
								Début	Fin			Nombre de bacs distribués au 1er juillet 2025	Date de distribution (MM/AAAA)	Résidus verts	Résidus alimen-taires	Début	Fin
20005	Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (M)	340	Non	Sacs de couleur	288	Oui	26	01/2025	12/2025								
20015	Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (M)	685	Non	Sacs de couleur	577	Oui	26	01/2025	12/2025								
20020	Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans (M)	828	Non	Sacs de couleur	787	Oui	26	01/2025	12/2025								
20025	Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (M)	756	Non	Sacs de couleur	831	Oui	26	01/2025	12/2025								
20010	Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans (M)	312	Non	Sacs de couleur	391	Oui	26	01/2025	12/2025								
20030	Sainte-Pétronille (VL)	524	Non	Sacs de couleur	504	Oui	26	01/2025	12/2025								

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

ANNEXE 1 – RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DU PGMR 2025

Nom du PGMR (MRC) :	PMGMR 2024-2031 de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord) - MRC de La Jacques-Cartier

1. Identification du répondant

Prénom et nom :	**Emilie Forget**	**Fonction ou titre :**	**Conseillère en aménagement du territoire**
Téléphone :	**418 844-2160, poste 251**	**Adresse courriel :**	**eforget@mrc.jacques-cartier.com**

Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire :



Signature du répondant — **Date** : **14-05-2026**

2. Gestion des matières organiques sur le territoire d'application du PGMR

Renseignements généraux				Collecte porte-à-porte						Composteurs domestiques		Apport volontaire					
Code géo	Nom des municipalités au PGMR	Nombre total d'unités d'occupation résidentielles (**1-9 logements**), incluant les chalets	Règlement interdisant ou **limitant significativement** le stockage et l'épandage de MRF (oui/non)	Type de collecte (bacs bruns/sacs de couleur)	Nombre d'unités d'occupation résidentielles desservies au 1er juillet 2025	**Desserte des ICI assimilables au 1er juillet 2025 (oui/non)**	Nombre de collectes en 2025	Période couverte par la collecte en 2025 (MM/AAAA)		Nombre d'unités d'occupation desservies au 1er juillet 2025	Implantation (MM/AAAA)	Bacs de cuisine distribués		Nombre de lieux d'apport volontaire		Période couverte par la collecte des points d'apport volontaire en 2025 (MM/AAAA)	
								Début	Fin			Nombre de bacs distribués au 1er juillet 2025	Date de distribution (MM/AAAA)	Résidus verts	Résidus alimen-taires	Début	Fin
22005	Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (V)	3630	Non	Bacs bruns	3630	Oui	34	01/2025	12/2025								
22010	Fossambault-sur-le-Lac (V)	1348	Non	Bacs bruns	1348	Oui	34	01/2025	12/2025								
22015	Lac-Saint-Joseph (V)	371	Non	Bacs bruns	371	Oui	34	01/2025	12/2025								
22020	Shannon (V)	2080	Non	Bacs bruns	2080	Oui	34	01/2025	12/2025								
22025	Saint-Gabriel-de-Valcartier (M)	1293	Non	Sacs de couleur	1181	Oui	52	01/2025	12/2025								
22030	Lac-Delage (V)	323	Non	Bacs bruns	323	Oui	8	01/2025	09/2025								
22035	Stoneham-et-Tewkesbury (CU)	4670	Non	Sacs de couleur	4650	Oui	33	01/2025	12/2025								
22040	Lac-Beauport (M)	3462	Non	Bacs bruns	3462	Oui	33	01/2025	12/2025					1		04/2025	11/2025
22045	Sainte-Brigitte-de-Laval (V)	3591	Non	Bacs bruns	3591	Oui	35	01/2025	12/2025								
22902	Lac-Croche (NO)	79	Non		0		0										

ANNEXE 2

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

ANNEXE 2 – RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DU PGMR 2025

Nom du PGMR (MRC) :	PMGMR 2024-2031 de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord)

1. Identification du répondant

Prénom et nom :	**Marie-Christine Alarie**	**Fonction ou titre :**	**Conseillère en gestion des matières résiduelles**
Téléphone :	**418 641-6250, poste 1237**	**Adresse courriel :**	**marie-christine.alarie@cmquebec.qc.ca**

Je (le répondant) certifie l'exactitude des renseignements contenus dans le présent formulaire :

Signature du répondant — **2026-06-05** Date

2. Gestion des CRD sur le territoire d'application du PGMR

Consignes pour remplir le formulaire :
- Si plus d'une réponse est applicable par question, indiquez vos réponses par ordre d'importance par rapport à votre situation dans les lignes 1, 2 ou 3 prévues à cet effet.
- Bien que toutes les réponses n'invitent pas directement à donner plus de détails en commentaires, nous vous encourageons tout de même à détailler vos réponses pour chacune des questions, le cas échéant.

Questions		Choix de réponses	Commentaires
1. En excluant les projets d'infrastructures routières, comment les municipalités de votre territoire exigent-elles principalement que les résidus de CRD issus des chantiers municipaux soit gérés? (Dans cette question, l'expression « chantiers municipaux » inclut les chantiers réalisés par les employés municipaux et ceux pour lesquels la municipalité est donneuse d'ouvrage.)	**1**	Gestion des résidus confiée aux entreprises privées responsables des divers chantiers	60 % des municipalités ont répondu le choix 1. 20 % des municipalités ont répondu le choix 2. 20 % des municipalités ont répondu le choix 3.
	2	Tri des résidus directement sur les chantiers, puis acheminement vers différentes filières	
	3	Acheminement vers un centre de tri de résidus de CRD	
2. Quel est le principal défi rencontré dans la gestion des résidus de CRD sur votre territoire?	**1**	Manque de sensibilisation des entrepreneurs	35 % des municipalités ont répondu le choix 1. 25 % des municipalités ont répondu le choix 2. 15 % des municipalités ont répondu le choix 3. Autres réponses: 10 % des municipalités ont indiqué : Infrastructures de tri insuffisantes pour accueillir tous les résidus générés 10 % des municipalités ont indiqué: Absence d'infrastructures de tri à distance raisonnable 5 % des municipalités ont indiqué: Non-respect des règlements municipaux en place (voir ci-dessous le commentaire de Sainte-Brigitte-de-Laval) (MRC de la Côte-de-Beaupré): Les écocentres de notre territoire ne sont pas accessibles aux entrepreneurs; cette réalité est aussi un défi pour notre territoire. (MRC de La Jacques-Cartier - Sainte-Brigitte-de-Laval): Certaines compagnies font la location de conteneurs à ordures, mais y dépose des résidus CRD. Règlement 815-19 régissant les matières résiduelles. Aussi, souvent les conteneurs desservant certaines rues se retouvent remplis de CRD, les gens les utilisent, car c'est isolé et non surveillé.
	2	Peu de contrôle sur la destination des résidus	
	3	Manque de débouchés pour les matières triées	
3. Quel outil ou quelle mesure, de la part du gouvernement du Québec, serait le ou la plus utile pour améliorer la gestion des résidus de CRD sur votre territoire? (Veuillez détailler votre réponse dans la colonne « Commentaires ».)	**1**	Incitatifs financiers pour encourager le tri ou la valorisation	37 % des municipalités ont répondu le choix 1. 22 % des municipalités ont répondu le choix 2. 22 % des municipalités ont répondu le choix 3. Autres réponses: 7 % des municipalités ont répondu: Investissements dans les infrastructures de tri et de valorisation 7 % des municipalités ont répondu: Nouvelles contraintes réglementaires 4 % des municipalités ont répondu: Augmentation des inspections et des activités de contrôle environnemental
	2	Guides ou outils techniques pour les entrepreneurs et les citoyens	
	3	Campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation	
4. Quelle initiative locale a été implantée ou est en cours d'implantation pour détourner les résidus de CRD générés sur votre territoire de l'élimination? (Si des initiatives sont déployées seulement dans certaines municipalités de votre territoire, veuillez précisez les municipalités concernées dans la colonne « Commentaires ».)	**1**	Obligations liées aux règlements de gestion des matières résiduelles (ex. : interdiction de résidus de CRD dans les bacs à ordures)	33 % des municipalités ont répondu le choix 1. 24 % des municipalités ont répondu le choix 2. 10 % des municipalités ont répondu le choix 3. Autres réponses classées en ordre d'importance: 10 % des municipalités ont répondu: Construction, gestion ou optimisation des écocentres 10 % des municipalités ont répondu: Exigences de tri dans les contrats municipaux de construction, de rénovation et de démolition 10 % des municipalités ont répondu: Aucune initiative concluante pour le moment 5 % des municipalités ont répondu: Autre réponse (MRC de l'Île d'Orléans: Résidus CRD acceptés en petite quantité dans la collecte d'encombrants, puis envoyés dans un centre de tri de matériaux secs.)
	2	Sensibilisation des citoyens	
	3	Obligations liées aux règlements d'urbanisme (conditions à l'octroi de permis de construction ou de démolition, exigences supplémentaires relatives à l'occupation ou à l'entretien des bâtiments, etc.)	

5. Quels sont les services municipaux qui pourraient être implantés ou bonifiés pour réduire à la source, réemployer, recycler et valoriser davantage les résidus de CRD sur votre territoire?	**1**	Initiatives de réemploi (ex. : ressourcerie)	35 % des municipalités ont répondu le choix 1. 24 % des municipalités ont répondu le choix 2. 24 % des municipalités ont répondu le choix 3. Autres réponses: 18 % des municipalités ont répondu: Écocentres (MRC de la Côte-de-Beaupré: La MRC et ses municipalités locales sont conscientes qu'un projet de ressourcerie pourrait venir bonifier l'offre de service et palier à un manque. Une étude de faisabilité a été réalisée en 2021 à cet effet.)
	2	Points de dépôts	
	3	Collecte municipale de résidus de CRD pour un détournement de l'élimination (réemploi, recyclage ou valorisation)	
6. Quels types de lieux sont particulièrement affectés par les dépôts sauvages de résidus de CRD sur votre territoire?	**1**	Terrains vacants	24 % des municipalités ont répondu le choix 1. 19 % des municipalités ont répondu le choix 2. 19 % des municipalités ont répondu le choix 3. Autres réponses: 14 % des municipalités ont répondu: (Autres réponses : Lieux de poubelles publics (bâtiments et parcs) / Les conteneurs désservant des rues privées) 10 % des municipalités ont répondu: Installations municipales (ex.: entrée d'écocentre ou de lieu d'élimination) 10 % des municipalités ont répondu: Chemins forestiers ou ruraux 5 % des municipalités ont répondu: Terres agricoles
	2	Espaces publics (parcs, stationnements, etc.)	
	3	Abords de routes	

	Renseignements supplémentaires
Avez-vous des commentaires, des projets ou des besoins dont vous souhaitez nous faire part et qui pourraient contribuer à la réflexion du MELCCFP sur la gestion des résidus de CRD au Québec?	L'instauration de programmes d'aide pour l'implantation d'écocentres destinés aux ICI pourrait être très utile, car les écocentres réservés aux citoyens (comme à Québec) sont généralement peu adaptés aux volumes et types de matières générés par le secteur de la CRD. Au-delà des redevances, des efforts importants devraient également être mis en oeuvre afin de développer et de pérenniser les filières de traitement et de mise en valeur des résidus issus de la CRD, dont les fines et le gypse.